

Le troubadour et la reine. Guillaume IX d'Aquitaine et Urraca de León : conflit et diplomatie à Saint-Jacques de Compostelle¹

Gerardo Larghi

Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano

El trovador y la reina. Guillermo IX de Aquitania y Urraca de León: conflicto y diplomacia en Santiago de Compostela

Resumen: Entre 1119 y 1120, Guillermo IX restableció sus relaciones políticas con el papado, gobernado entonces por el recién elegido papa Calixto II, monje cluniacense, abad de Cluny y, sobre todo, relacionado con las principales familias aristocráticas de Europa. La política seguida por el nuevo papa, también basada en la doctrina gregoriana, aunque aplicada de forma menos agresiva que sus predecesores, permitió al conde de Aquitania y trovador implicarse activamente en las decisiones tomadas por Calixto. El encuentro entre el pontífice y el conde-duque tuvo lugar a finales de la primavera de 1119 y sirvió para aclarar los malentendidos que habían surgido entre el señor de Aquitania y el partido gregoriano, pero también es posible, a tenor de los acontecimientos posteriores, que Calixto y Guillermo discutieran su política hacia la familia real de León y Galicia y el obispo (más tarde arzobispo) de Santiago de Compostela, Diego Gelmírez. En la primavera de 1120, Guillermo se trasladó, acompañado de caballeros y de una nutrida delegación de monjes, a las tierras

¹ Je remercie Almudena Blasco Vallés qui a eu la courtoisie d'échanger avec moi sur des points de détail; Francesco Renzi et le referee anonyme pour leurs précieux conseils; Céline Rousset pour la révision linguistique et stylistique de l'article. Bien évidemment toutes les fautes et les imperfections restent miennes. Ce travail s'inscrit dans le cadre des recherches sur les sources historiques qui font référence à Guillaume IX que je conduis avec mes amis Walter Meliga et Saverio Guida. Dans les pages qui suivent, nous citerons par abréviation : Ubieto Arteta, A., *Historia de Aragón, I. La formación territorial*, Zaragoza 1981 [= HAD] ; Lacarra, J. M., *Alfonso el Batallador*, Zaragoza, 1978 [= AEB] ; Lacarra, J. M., *Documentos para el estudio de la reconquista y repoblación del Valle del Ebro*, Zaragoza, 1983-1985 [= DERRVE] ; *Historia Compostellana*, cura et studio E. Falque Rey, Turnhout, 1988 [= HC].

de allende los Pirineos, participando en la batalla de Cutanda y en la liberación de Zaragoza. En las semanas siguientes el duque de Aquitania permaneció en tierras ibéricas, probablemente actuando como enviado por el papa y mediador entre la reina Urraca de León y el propio Diego Gelmírez. En estas circunstancias Guillermo escribió una carta, que afortunadamente se ha conservado, en la que se dirigía al nuevo arzobispo compostelano, contándole sus movimientos, las dudas que habían despertado sus encuentros con la propia Urraca, con Alfonso I de Aragón y Pamplona y con los nobles de Galicia, y proponiéndole recibir en Aquitania al futuro rey de León, en aquel entonces Alfonso VII, que contaba con poco más de dieciséis años. El análisis de la carta permite enmarcar la acción del señor de Aquitania, y más antiguo trovador, desde un punto de vista político y diplomático.

Palabras clave: Guillermo IX de Aquitania, trovadores, Santiago de Compostela, Diego Gelmírez, Urraca de León, Papa Calixto II, Alfonso I de Aragón, Cluny, Alfonso VII de León, Saint-Jean de Sorde, Historia Compostelana, Liber Sancti Jacobi.

The troubadour and the Queen. William IX of Aquitaine and Urraca of León: conflict and diplomacy in Santiago de Compostela

Abstract: *Between 1119 and 1120, William IX re-established his political relations with the papacy, which was then governed by the newly elected Pope Calixtus II, a Cluniac monk, Abbot of Cluny and, above all, related to the major aristocratic families of Europe. The policy followed by the new Pope, also based on Gregorian doctrine but applied less aggressively than his predecessors, allowed the Count of Aquitaine and troubadour to become actively involved in the choices made by Calixtus. The meeting between the pontiff and the Count-Duke that took place in the late spring of 1119 served to clarify the misunderstandings that had arisen between the lord of Aquitaine and the Gregorian party, but it is also conceivable, on the basis of subsequent events, that Calixtus and William discussed their policy towards the royal family of León and Galicia and the bishop (later archbishop) of Santiago de Compostela, Diego Gelmírez. In the spring of 1120, William moved, accompanied by knights and a large delegation of monks, to the lands beyond the Pyrenees, participating in the battle of Cutanda and the liberation of Zaragoza. In the following weeks the Duke of Aquitaine remained on Iberian soil, probably acting as papal appointee and mediator between Queen Urraca of León and Diego Gelmírez himself. In these circumstances William wrote a letter, fortunately preserved, in which he addressed the new archbishop of Compostela, telling him of his movements, the doubts that had been aroused in him by his meetings with Urraca herself, with Alfonso I of Aragon and Pamplona and with the nobles of Galicia, and proposing to host the future king of León, the then little more than sixteen-year-old Alfonso VII, in Aquitaine. The analysis of the letter allows us to frame the action of the lord of Aquitaine, and oldest troubadour, from a political and diplomatic point of view, but also to verify, once again, the absence of any clue relating to possible meetings that could justify the alleged Arab-Andalusian origin of Occitan poetry.*

Keywords: *William IX of Aquitaine, troubadours, Santiago de Compostela, Diego Gelmírez, Urraca of León, Pope Calixtus II, Alfonso I of Aragon, Cluny, Alfonso VII of León, Saint-Jean de Sorde, Historia Compostelana, Liber Sancti Jacobi.*

O trobador e a raíña. Guillerme IX de Aquitania e Urraca de León: conflito e diplomacia en Santiago de Compostela

Resumo: Entre 1119 e 1120, Guillerme IX restableceu as súas relacións políticas co papado, gobernado daquela polo recentemente elixido papa Calisto II, monxe cluniacense, abade de Cluny e, sobre todo, relacionado coas principais familias aristocráticas de Europa. A política seguida polo novo papa, tamén baseada na doutrina gregoriana, aínda que aplicada de xeito menos agresivo que os seus predecesores, permitiulle ao conde de Aquitania e trobador implicarse activamente nas decisións tomadas por Calisto. O encontro entre o pontífice e mais o conde-duque tivo lugar na fin da primavera de 1119 e serviu para aclarar os malentendidos que xurdiran entre o señor de Aquitania e o partido gregoriano, pero tamén é posible, a teor dos acontecementos posteriores, que Calisto e Guillerme discutiran a súa política cara á familia real de León e Galicia e o bispo (máis tarde arcebispo) de Santiago de Compostela, Diego Xelmírez. Na primavera de 1120, Guillerme trasladouse, acompañado de cabaleiros e dunha nutrida delegación de monxes, ás terras alén dos Pireneos, participando na batalla de Cutanda e na liberación de Zaragoza. Nas semanas seguintes o duque de Aquitania permaneceu en terras ibéricas, probablemente actuando como enviado polo papa e mediador entre a raíña Urraca de León e o propio Diego Xelmírez. Nestas circunstancias Guillerme escribiu unha carta, que afortunadamente se conservou, na que se dirixía ao novo arcebispo compostelán, contrándolle os seus movementos, as dúbidas que espertaran so seus encontros coa propia Urraca, con Afonso I de Aragón e Pamplona e cos nobres de Galicia, e proponéndolle recibir en Aquitania ao futuro rei de León, naquel tempo Afonso VII, que contaba con pouco máis de dezaseis anos. A análise da carta permite enmarcar a acción do señor de Aquitania, e máis antigo trobador, desde un punto de vista político e diplomático.

Palabras clave: Guillerme IX de Aquitania, trobadores, Santiago de Compostela, Diego Xelmírez, Urraca de León, Papa Calisto II, Afonso I de Aragón, Cluny, Afonso VII de León, Saint-Jean de Sorde, Historia Compostelana, Liber Sancti Jacobi.

Le profil de Guillaume IX est tout à fait exceptionnel dans le panorama historique du début du douzième siècle : il fut comte de Poitiers, duc d'Aquitaine et, dans le même temps, l'auteur du plus ancien chansonnier en langue romane qui nous ait été transmis. Les sources nous parlent d'une personnalité étonnante, qui mêle thèmes courtois et sujets scabreux ; les chroniques historiques nous confirment son attraction charnelle pour les femmes ; les phrases au vitriol qu'il adressa aux abbés et aux évêques nous montrent le penchant altier et orgueilleux d'un caractère bien digne du grand seigneur féodal qu'il fut ; l'attitude dédaigneuse envers ceux qui minaient son pouvoir transparait dans les fulminations qu'il aurait prononcées sans gêne sinon avec une certaine fierté, envers les délégués du pape. Tout cela, alors que les documents diplomatiques nous témoignent de son inlassable libéralité vers les fondations religieuses, une générosité qui se concrétisa par de nombreuses donations pieuses. Les mots employés par son biographe occitan nous confirment les multiples facettes de sa personnalité : " Lo coms de Peitieu si fo uns

dels majors cortes del mon e dels trichadors de dompnas, e bons cavalliers d'armas e lars de dompneiar. Et anet lonc temps per lo mon per enganar las domnas [...] »².

Chez lui, courtoisie et tromperie se complétaient sans s'opposer l'une à l'autre. La courtoisie procédait d'une éthique du don librement consenti et, puisque dans la *vida* les destinataires exclusives de ces dons sont les femmes, on pourrait en déduire que dans son imaginaire féodal, Guillaume IX, par ce geste faisait entrer les dames dans sa dépendance, tout en feignant lui-même sa soumission³. Les grands thèmes présentés en filigrane par les poésies (grivoises et non) de Guillaume sont donc ceux du contrôle des femmes par les hommes, du maintien de l'ordre social traditionnel bouleversé par le mouvement grégorien et, en définitive, celle du poids des institutions après leur reconstitution par le mouvement réformiste⁴.

Le chansonnier de Guillaume fut, à juste titre, rattaché à l'apparition d'une culture profane et donc à l'émergence d'une conscience laïque dotée de sa propre légitimité et de valeurs spécifiques⁵, mais ses relations politiques et artistiques furent aussi associées à l'émergence de la littérature en langue romane.

Dans les pages qui suivent, nous nous appliquerons à examiner les origines et les buts du voyage de Guillaume en Espagne en 1120, à partir de sa rencontre avec le pape Calixte II, en 1119 ; ensuite, nous examinerons les détails de son voyage en terre ibérique, le contenu de la lettre qu'il adressa à l'évêque Diego Gelmírez et ses relations (diplomatiques, politiques et personnelles) avec Urraca de León et Alphonse le Batailleur.

La politique des ducs d'Aquitaine vis-à-vis des royautés ibériques suscita très tôt l'intérêt des historiens et des philologues qui pendant longtemps ont cru apercevoir dans les vers de Guillaume les traces des emprunts, d'ordre thématique et formel, contractés par le duc auprès des savants ibériques de langue arabe. Les essais d'Aurelio Roncaglia, Roberto Antonelli, Costanzo Di Girolamo, et ceux de Sergio Vatteroni, Roberta Manetti et Walter Meliga⁶ ont désormais contribué à abandonner, proba-

2 Boutière, J. ; Schutz, A. H., *Biographies des Troubadours*, Paris, 1964, p. 7.

3 Voir sur cela l'excellente thèse de doctorat de Laurent, S. A., *Troubadours et société en Aquitaine au XII^e siècle (1071-1199)*, Univ. de Poitiers, 2017.

4 La portée politique des stratégies matrimoniales et les mutations de la mentalité suivies aux décrétales grégoriennes ont fait l'objet de nombreuses études. Nous nous limitons à renvoyer à Aurell, M., *Les noces du comte: mariage et pouvoir en Catalogne (785-1213)*, Paris 1995 ; *Idem*, " Stratégies matrimoniales de l'aristocratie (IX^e-XIII^e siècle) ", in *Mariage et sexualité au Moyen Age. Accord ou crise?* (Actes du colloque de Conques, 15-18 octobre 1998), Rouche, M. (éd.), Paris, 2000, p. 185-202. Très utile, Le Jan, R., " L'épouse du comte du IX^e au XI^e siècle: transformation d'un modèle et idéologie du pouvoir ", in *Femmes et pouvoirs des femmes à Byzance et en Occident (VI^e – XI^e)*, Lebecq, S. ; Dierkens, A. ; Le Jean, R. ; Sansterre, J.-M. (éd.), Paris 1999, p. 65-73 [rééd. Le Jan, R., *Femmes, pouvoir et société dans le haut Moyen Age*, Paris, 2001, p. 21-29].

5 Antonelli, R., " Política e volgare: Guglielmo IX, Enrico II, Federico II ", in *Idem, Seminario Romanzo*, Roma, 1979, p. 7-109; Foulon, J. H., " Une conscience profane à l'aube du XII^e siècle? Guillaume IX d'Aquitaine (1086-1126) ", dans *Guerriers et moines. Conversion et sainteté aristocratiques dans l'Occident médiéval (IX^e - XII^e siècle)*, Lauwers M. (éd.), Antibes, 2002, p. 503-535.

6 Aurell, M., " Fin'amors, wadd et féodalité dans la lyrique des troubadour ", in *L'Espace lyrique méditerranéen au Moyen Âge: nouvelles approches* (Actes du colloque de l'Université de Nantes, 25-27 mars 2004), Billy, D. ; Clément, F. ; Combes, A. (éd.), Toulouse, 2006, p 11-15 et 77-88. Aurell, M., " Guillaume IX et l'Islam ", in

blement à jamais, cette idée⁷. Cela dit, Guillaume a bel et bien agi en Al-Andalus, il y a combattu, il y a cultivé des amitiés et des relations personnelles ; il y a donc encore du terrain à débroussailler et des investigations à mener pour déterminer l'emprise que le "Chemin de Saint-Jacques" et le pèlerinage de Compostelle pourraient avoir eu sur la mentalité de Guillaume. Et d'ailleurs : en décelant dans ses vers les traces d'une tradition littéraire antérieure, Lucia Lazzerini n'a-t-elle pas incité les médiévistes à creuser un peu plus en profondeur dans cette culture et cette idéologie féodale qui furent les sources d'inspiration du chantre aquitain⁸ ? L'appel de Walter Meliga qui invite à reconnaître dans les vers de Guillaume une poétique isolée et arriérée, marquée par un *ethos* aristocratique considérable, mais finalement étrangère à la dynamique plus avancée et "spirituelle" de la *fin'amor*, ne demande-t-il pas à ce qu'on détaille la nature et le contenu de ces mêmes liens⁹ ?

C'est dire toute la nécessité (et l'utilité) d'élargir nos informations sur Guillaume et sur ses relations avec le groupe d'intellectuels qu'on a appelé le cercle de la Loire ou avec les *clers* ibériques : la démarche consistant à resituer le duc en tous points dans son contexte historique, géographique, culturel et social est la seule à pouvoir nous révéler la pleine signification de ses poèmes.

Entre 1110 et 1127, les royaumes de León, de Galice et de Castille qui, après le décès de leur roi Alphonse VI (1065/72-1109) étaient régis par Urraca, veuve de Raymond de Bourgogne, furent impliqués dans un conflit prolongé avec le royaume d'Aragon, la faute à l'éclatement des tensions politiques, sociales et religieuses qui s'étaient accumulées depuis les profonds changements opérés sous le règne d'Alphonse VI. Après une phase particulièrement agressive de la part des troupes aragonaises et des habitants de plusieurs villes importantes, les efforts de paix s'intensifièrent : la conquête de Jérusalem en juillet 1099 ayant eu un impact considérable sur les idéologies des chrétiens d'Ibérie, on finit par envisager la lutte séculaire contre les Maures installés en terre espagnole à l'instar d'une croisade¹⁰. L'un des pionniers de ce mouvement fut Alphonse Ier d'Aragon (1104-1134), ancien époux d'Urraca¹¹, qui ciblait Saragosse, une ville maure naguère indépendante et tombée

Guilhem de Peitieu duc d'Aquitaine prince du trobar (Trobadas tenues à Bordeaux (Lormont) les 20-21 septembre 2013 et à Poitiers les 12-13 septembre 2014), Carrefour Ventadour 2015, p. 69-125.

7 Meliga, W., "Posterité du comte de Poitiers", in *Guilhem de Peitieu duc d'Aquitaine*, *op. cit.*, p. 343-356.

8 Lazzerini, L., *Letteratura medievale in lingua d'oc*, Modena, 2001, p. 49 ; *Eadem*, Silva portentosa. *Enigmi, intertestualità sommersa, significati occulti nella letteratura romanza dalle origini al Cinquecento*, Modena, 2010.

9 Meliga, W., "Posterité du comte", *op. cit.*

10 La question de la présence de croisés *francos* dans les premiers temps de la *Reconquista*, a fait l'objet de discussions : voir Bull, M., *Knightly Piety and the Lay response to the first crusade. The Limousin and Gascony* (c. 970 - c. 1130), Oxford 1993, p. 70-114 ; Giunta, A., *Les francos dans la vallée de l'Ebre* (XI^e-XII^e siècles), Toulouse, 2017.

11 Sur ce point, voir AEB ; Felber, H. L., *The Marriage of Urraca of Castile and Alfonso I of Aragon: An Attempt at Federal Union of Christian Spain*, University of Kansas, 1974, et surtout Reilly, F., *The kingdom of Leon-Castilla under queen Urraca* (1109-1126), New Jersey, 1982, p. 45-50 ; Laso, R. A., "El matrimonio de Urraca I de León-Castilla con Alfonso I de Aragón y Pamplona. La carta de arras premonitora del fracaso conyugal", *Intus-legere*.

en 1110 aux mains du puissant empire almoravide basé en Afrique du Nord. En 1118, Alphonse dépêcha l'évêque Esteban de Huesca au concile de Toulouse où l'on confirma " la voie de l'Espagne " en tant que chemin de croisade. Plusieurs nobles français répondirent alors à l'appel¹². Le siège de Saragosse commença le 22 mai 1118. Pour renforcer sa position, Alphonse envoya à nouveau un évêque, nommé Pedro, pour rencontrer le pape Gélase II, qui était alors en visite dans le sud de la France. Cette entrevue donna lieu à une déclaration solennelle du souverain pontife sur la croisade de Saragosse : " Si quelqu'un fait pénitence pour ses péchés et est tué dans cette expédition, nous, par les mérites des saints et de toute l'Église catholique, nous vous absolvons de vos péchés " offrant également " la rémission et l'indulgence de leurs péchés " à ceux qui travaillent " au service du Seigneur ", et confirmant que toute personne participant à l'expédition d'Alphonse obtiendrait les mêmes avantages spirituels que si elle avait combattu en Terre sainte et accordant une indulgence à tous ceux qui collaboreraient à la construction des églises de Saragosse. Le 18 décembre, Saragosse fut conquise.

La mort de Gélase II à la fin du mois de janvier 1119 entraîna l'élection, le 2 février 1119, de Gui de Bourgogne, moine clunisien, qui prit le nom de Calixte II. Gui avait un lien de parenté avec Guillaume IX, par son mariage avec Audearde de Bourgogne, la mère du poète et par la frairie de Raymond de Bourgogne, oncle du futur Alphonse VII de Castille et León¹³.

Calixte II entama immédiatement un long périple au cours duquel il traversa la Provence et le Languedoc, où il présida un Concile à Toulouse¹⁴, le Poitou, l'Anjou et la Touraine, l'Orléanais et le Parisien, avant d'arriver en Champagne à Reims où il avait convoqué un synode. Sur la route en direction de l'Auvergne, il s'arrêta à Brioude ; le 10 mai il se rendit à Sauxillanges, abbaye clunisienne ; le 19, à Clermont ;

Historia, 2 (2008), p. 25-41; Gordo Molina, Á., " vos me teneatis ad honorem sicuti bonus vir debet tenere suam bonam uxorem. Urraca I de León y Castilla (1109-1126) y Alfonso I de Aragón y Pamplona (1104-1134): Pacto matrimonial, violencia, abandono y legitimidad de reina heredera y propietaria ", *Intus-legere. Historia*, 11 (2017), p. 5-20.

12 Voir AEB ; Lacarra, J. M., " La conquista de Zaragoza por Alfonso I (18 de diciembre de 1118) ", *Al-Andalus*, 12 (1947), p. 65-96 ; Lema Pueyo, J. A., *Alfonso I el Batallador, rey de Aragón y Pamplona* (1104-1134), Somonte - Cenero, 1978, p. 105-132 ; HAD, p. 147-156 ; Lacarra, J. M., " Gaston de Béarn y Zaragoza ", in *Estudios dedicados a Aragón, Universitat de Saragossa*, Saragossa, 1987, p. 135-242 ; Tucoo-Chala, P., *Quand l'Islam était aux portes des Pyrénées. De Gaston IV le Croisé à la croisade des Albigeois (XI^e-XIII^e siècle)*, Biarritz, 1994, p. 96 ; Stalls, C., *Possessing the Land: Aragon's Expansion into Islam's Ebro Frontier under Alfonso the Battler*, 1104-1134, Leiden, 1995, p. 35-40 ; Henriot, P., " Un bouleversement culturel. Rôle et sens de la présence cléricale française dans la Péninsule Ibérique (XIe-XIIe siècles) ", *Revue d'histoire de l'Église de France*, 90 (2004), p. 65-80 ; Boutouille, F., " Échos de la Reconquista en Gascogne bordelaise (1079 - milieu du XIIe siècle) ", *Revue de Pau et du Béarn*, 34 (2007), p. 33-46 ; de même que la thèse de doctorat de Blasco Vallés, A., *Gastón IV Vizconde de Bearn* (1070-1130), Universitat Autònoma de Barcelona, 2007.

13 Foulon, J. H., " Une conscience profane ", *op. cit.* ; *Idem*, " Stratégies lignagères et réforme ecclésiastique, la question du lignage de Geoffroy de Vendôme (av. 1070-1132) ", *Journal des Savants*, 1 (2001), p. 3-41, chartre à la p. 39.

14 Le concile eut lieu en juillet 1119. Aucune source ne nous assure de la présence du duc. Sur cette assemblée voir Gresser, G., *Die Synoden und Konzilien in der Zeit des Reformpapsttums in Deutschland und Italien von Leo IX. bis Calixt II.* 1049-1123, Paderborn, 2006, p. 446-451.

le 21, à Mauzac, maison religieuse bénédictine ; le 1er juin, à Brioude, et de nouveau à Saint-Flour, où il séjourna le 2, avant de revenir, par les monts d'Auvergne et de la Lozère, et les Cévennes à Montpellier¹⁵. L'HC nous apprend qu'en cours de route le pape croisa Guillaume IX :

Ille quidem ab Alvernia, ubi cum Vilielmo duce Equitanie colloquium habuerat, per montana que sunt inter Podium et Nemausum, remeabat¹⁶.

L'entrevue pourrait donc avoir eu lieu soit à l'ombre de la cathédrale clermontoise soit, comme l'a suggéré Beate Schilling, dans les Cévennes.

Au cours de cet entretien, Calixte II aurait invité le duc d'Aquitaine à participer au synode de Reims. Guillaume, invoquant le motif d'une grave maladie, aurait refusé en se faisant représenter par un *Guillelmus eloquentissimus juvenis* que François Villard identifia comme étant le futur Guillaume X, alors âgé de 18 ans. Le témoignage d'Oldéric Vital paraît suggérer que le pape ignorait le mal qui minait la santé du comte de Poitiers, et qu'il s'attendait à revoir Guillaume IX à Reims¹⁷, mais Villard a confirmé sur la base d'indices très fiables que non seulement " cette maladie dut être assez grave pour que le duc ait cru sa fin prochaine ", mais aussi que " l'évêque de Poitiers, absent au concile, à ce qu'il semble, était peut-être à ses côtés ainsi sans doute que l'abbé de Montierneuf ". Que l'état de santé du duc ait été chancelant, cela est d'autant plus probable lorsque l'on sait que Guillaume rédigea à la fin de l'année 1119 un " acte de concession " dont " le ton du préambule est d'un homme au terme de sa vie et désabusé"¹⁸. La lecture de cette lettre et de ces circonstances nous prouvent que la chanson de Guillaume *Pos de chantar m'es pres talens* (BEdT 183.10) aurait été composée aux alentours de 1119¹⁹ : nous n'en sommes pas convaincus, mais la question est complexe et mérite qu'on y revienne.

15 Voir Robert, U., *Histoire du pape Calixte II*, Paris-Besançon, 1891, p. 51-52 ; Suárez, M.; Campelo, J., *Historia compostelana o sea Hechos de D. Diego Gelmírez, primer Arzobispo de Santiago*, Santiago de Compostela, 1950, p. 260 ; et Schilling, B., *Guido von Vienne - Papst Calixt II*, Hannover, 1998, *Anhang VII*, p. 687-706 et la charte 4, pour une description minutieuse de l'itinéraire pontifical.

16 HC II, x. Villard, F., " Guillaume IX d'Aquitaine et le concile de Reims de 1119 ", *Cahiers de civilisation médiévale*, 16 (1973), p. 295-302, situe l'entrevue sur la route du retour du Puy à Nîmes.

17 Orderic Vital, *Historia ecclesiastica*, lib. XII, éd. Le Prévost, A., t. IV, p. 377-378: " Interea Hildegardis, comitissa Pictavorum, cum suis pedissequis processit, et alta, claraque voce querimoniam suam eloquenter enodavit, quam omne concilium diligenter auscultavit: se siquidem dixit a marito suo esse derelictam, sibique Malbergionem, vicecomitis de Castello Airaldi conjugem, in thoro surrogatam; cumque Papa interrogaret utrum consul Pictavensis secundum suum edictum ad synodum venisset, Guillelmus, eloquentissimus juvenis, episcopus Sanctonensis, et plures episeopi et abbates de Aquitania surrexerunt, et eumdem Aquitanorum ducem excusaverunt, asseverantes quod iter ad concilium inierit, sed egritudine detentus obiter remanserit. Denique Papa infirmitatis causa excusationem suscepit, inducias dedit, certumque terminum constituit, quo consul ad placitum in curiam Papæ veniret, ac aut legitimam uxorem reciperet, aut pro illicito repudio sententiam anathematis subiret ".

18 Villard, F., " Guillaume IX d'Aquitaine ", *op. cit.*, p. 301.

19 Wolterbeek, M., " A new date for William of Aquitaine's 'Song of Penance' (Song 11) ", *Neuphilologische Mitteilungen*, 107 (2006), p. 335-346.

Nous pouvons en tout cas imaginer qu'au cours de cette entrevue, *inter Podium et Nemausum* le duc aquitain et le pape aient discuté des relations jusque-là très tendues entre Guillaume et les principaux représentants du camp grégorien aquitain²⁰.

Après l'excommunication qui lui fut infligée en 1114 à la suite de "l'affaire Pierre de Poitiers", c'est-à-dire après son affrontement politique avec l'épiscopat poitevin, Guillaume dut attendre 1117 pour être soulevé de cette lourde sanction²¹. Dès lors, ses relations avec l'Église devinrent plus détendues si bien qu'il eut son mot à dire dans la désignation du successeur de Pierre, et que la toute récente nomination épiscopale de l'ancien archidiacre de Poitiers, Guillaume Gilbert, n'était pas pour lui déplaire²². Il était à nouveau pleinement intégré dans l'*Universitas* de l'Église romaine : avec l'élection de Calixte et les liens lignagers avec le nouveau pontife, Guillaume avait l'assurance que l'interprétation des principes inspirateurs de la Réforme grégorienne allait être beaucoup mieux adaptée au cadre institutionnel qu'il souhaitait, contrairement à la conception qu'en avait donné les papes précédents.

Les événements qui suivirent les pourparlers auvergnats nous autorisent à penser que l'issue du dialogue fut très productive et à supposer que l'oncle et le neveu se soient accordés pour conduire une politique commune : les choix politiques de Guillaume au lendemain de l'entrevue laissent deviner à défaut d'un pacte au moins l'existence d'un intérêt et la mise en place d'un dessein commun.

En effet, quelques mois plus tard, après avoir réglé ses différends avec l'abbaye de Montierneuf, Guillaume partit pour la deuxième fois en croisade mais, contrairement à la croisade de 1101, il se dirigea à l'Ouest, vers les royaumes ibériques²³. Les relations entre sa famille et Al-Andalus étaient d'ailleurs de longue date. Le duché aquitain confinait avec les royaumes de Navarre et d'Aragon et il entretenait avec les seigneurs d'outre-Pyrénées des relations étroites et qu'on peut généralement qualifier de détendues et collaboratives : l'amitié que Gaston IV entretenait avec Alphonse Ier d'Aragon et sa proximité avec Guillaume expliquent bien qu'Inés, la fille de Guillaume IX, ait été choisie comme épouse de Ramiro II, frère d'Alphonse Ier, lorsque ce dernier mourut sans descendance. Leur fille, Petronille, aurait épousé en 1137 Raymond Berenguer IV, unissant ainsi le royaume d'Aragon et le comté de Barcelone. La connexion familiale entre Gaston et Guillaume remontait à leurs parents et grands-parents et au processus de structuration du territoire gascon en vigueur depuis le début du XIe siècle²⁴. Le réseau social formé par les familles aristocratiques

20 Schilling, B., *Guido von Vienne*, *op. cit.*, p. 689 ; Foulon, J. H., " Une conscience profane ", *op. cit.*

21 Villard, F., " Guillaume IX d'Aquitaine ", *op. cit.*

22 Sur cette affaire voir Villard, F., " Guillaume IX d'Aquitaine ", *op. cit.*, mais avec les corrections apportées par Poirel, D., " Poème sur la mort de Robert d'Arbrissel ", in *Les deux vies de Robert d'Arbrissel*, J. Dalarun, et al. (eds.), Turnhout, 2006, p. 579-603 ; et surtout par Beech, G. T., " Previously Unknown Loire Valley Monk (Saumur), Poet, and Bishop in Brittany, Galo (†1129) ", *Francia*, 46 (2019), p. 49-78.

23 Foulon, H., *Une conscience profane*, *op. cit.*, invite à étudier les sources historiques relatives à la participation de Guillaume IX à l'arrière-croisade de 1101-1102.

24 Voir Blasco Vallés, A., *Gastón IV Vizconde de Bearn*, *op. cit.*, *passim*.

des seigneurs de Marsan, des Gavarret, des vicomtes de Soules²⁵, était aussi traditionnellement impliqué dans tout ce qui se déroulait à l'intérieur de la péninsule ibérique²⁶. Sans oublier que la puissante abbaye aquitaine de La Sauve Major, qui était régulièrement en contact avec les ducs aquitains, toutefois davantage avec le père Guy-Geoffroy qu'avec le fils Guillaume IX, fut profondément engagée dans le contrôle des territoires du royaume d'Aragon²⁷. Les *convenientiae* confirment les relations entretenues par l'aristocratie aquitaine avec le roi d'Aragon Alphonse le Batailleur : par exemple, en 1122, Centulle se fit vassal féodal "de bouche et de mains" d'Alphonse en échange de nombreux *honores*.

Avec un panorama aussi vaste, on comprend tout à fait que, pour des raisons personnelles, politiques, culturelles ou sociales, Guillaume IX en 1119 ait tourné son regard vers les terres espagnoles et qu'il se soit génialement emparé des mots de passe que le nouveau pape venait de promouvoir dans le cadre de son programme de reconquête des terres occidentales encore aux mains des infidèles. Composé de Gascons, d'Aquitains et d'Aragonais, les *francos* dont parlent les sources, les nobles qui l'entouraient avaient fait leurs preuves pendant l'expédition et la conquête de Jérusalem en 1099 ; ils en étaient revenus imprégnés de l'idéologie de la croisade. Guillaume était lui aussi parti en expédition en Outremer et il devait au moins connaître, à défaut d'y être plongé, cette mentalité de la guerre sainte que Calixte II prêchait.

Le voyage de Guillaume en Al-Andalus fut-il sollicité directement par le pape qui aurait imposé à son parent une telle mission diplomatique ? Pour Beate Schelling, il ne se fait aucun doute et elle a sûrement raison lorsqu'elle affirme que ce ne fut pas un hasard si le duc d'Aquitaine séjourna en Espagne durant l'été 1120. Par contre, nous ne suivons plus l'historienne allemande lorsqu'elle prétend que ce déplacement fut imposé au duc en guise d'amende pour les fautes conjugales qui lui auraient été reprochées lors du concile de Reims : bien au contraire, nous sommes de l'avis que l'entrevue qui eut lieu en 1119 sur la route en direction de l'Auvergne avait résolu les anciens problèmes et qu'au lieu d'avoir effectué le voyage en tant que pèlerin (statut qui n'est d'ailleurs mentionné dans aucune source), Guillaume pourrait avoir accepté de veiller sur le destin du futur Alphonse VII. Une question

25 Lacarra, J. M., "Gaston de Béarn", *op. cit.*

26 Cf. pour une première mise au point, Giunta, A., *Les francos dans la vallée de l'Èbre (XI^e-XII^e siècles)*, Toulouse, 2017 ; *Idem*, "La conquête chrétienne d'Ejea à travers l'intervention de guerriers gascons et d'un saint girondin", *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, 21 (2017), URL : <http://journals.openedition.org/cem/14628> ; Laliena Corbera, C., "Larga stipendia et optima praedia: les nobles francos en Aragon au service d'Alphonse le Batailleur", *Annales du Midi*, 112 (2000), p. 149-169.

27 Voir Giunta, A., "Illos seniores de Sancto Iacopo de Rosta: l'implantation de l'Abbaye de la Sauve-Majeure en Aragon (XI^e-XII^e siècles)", *Aragón en la Edad Media*, 23 (2012), p. 123-141 ; Boutouille, F., "Échos de la Reconquista en Gascogne", *op. cit.* ; et Lomax, D. W., "Las dependencias hispánicas de Santa María de la Selva Mayor", *Príncipe de Viana*, 47 (1986), p. 491-506 ; Viruete Erdozain, R., "El patrimonio de la abadía aquitania de la Sauve-Majeure en el reino de Valencia", *Anales de la Real Academia de Cultura Valenciana*, 80 (2005), p. 188-219. Encore indispensable, l'ancienne contribution de Higounet, C., "Une carte des relations monastiques transpyrénéennes au Moyen Âge", *Revue du Comminges*, 64 (1951), p. 129-138.

matrimoniale, par ailleurs déjà résolue, ne pouvait faire le poids aux yeux du pontife romain face à la prééminence de la lutte contre les païens dans le programme politique de Calixte II, prééminence dont nous témoigne le deuxième document de son pontificat, daté du 2 mars 1119, à savoir une lettre adressée à Diego Gelmírez “ Compostellano episcopo ”, pour lui recommander le jeune Alphonse Raimundez défini “ unum virum nobilem et familiarem nostrum ”²⁸.

À la fin mai 1119, le comte-troubadour allait donc retrouver toute sa force sur l'échiquier international : le grand projet papal de Reconquista faisait fond sur l'aide du réseau familial du pontife et sur l'intelligence de Guillaume. Prosper Boissonnade a assuré que, dans son voyage vers Cutanda, le duc aquitain “ était accompagné de six cents chevaliers, ses vassaux les plus renommés dont les chroniques ignorent les noms que nous révèlent des documents originaux. C'étaient de hauts barons de Saintonge, du Limousin et du Périgord, Raimond de Turenne, Hélie, Geoffroi de Rochefort, de hauts feudataires de Guyenne et Gascogne, Etienne de Caumont, Guillaume de Saint-Martin, Robert vicomte de Tartas, Amanieu d'Albret, Pierre de Mugron, Llobet vicomte de Maremne, Bertrand vicomte de Bayonne, Guillaume d'Heugas évêque de Dax, les vicomtes de Soule et d'Arboucave ”²⁹. Malheureusement, nous n'avons pas retrouvé les sources utilisées par l'ancien historien, ce qui nous empêche d'être certains des noms des chevaliers aquitains qui escortèrent le comte de Poitiers, ou de savoir, comme l'a affirmé José Miguel Lacarra, si au lendemain de la victoire qui lui ouvrait les portes de Tudèle, Alphonse I accorda véritablement au seigneur aquitain une partie consistante du butin de guerre³⁰.

Un acte de 1120 nous fournit d'autres renseignements sur le groupe qui accompagna le duc tout au long de son voyage. En effet, sur le chemin de Al-Andalus, Guillaume s'arrêta à Saint-Jean de Sorde où il confirma, par un acte, les privilèges dont jouissait l'abbaye bénédictine pyrénéenne qui s'y trouvait. Le *Pseudo Turpin* situe cet établissement religieux à Saint-Jean de Sorde, dans les Landes à 27 km de Dax, sur la *via jacobea*, qui était aussi une étape du chemin des pèlerins³¹ : Sorde étant située légèrement en amont du confluent de la Gave de Pau et de la Gave d'Oloron, là où le premier devient navigable, les pèlerins s'y rendaient pour traverser la rivière³².

28 Robert, U., *Bullaire du pape Calixte II, 1119-1124: essai de restitution*, Paris 1891, 2 vol., vol. I, 2; Biggs, A. G., *Diego Gelmirez. First Archbishop of Compostela*, Diss. Catholic Univ. of America, 1949, p. 148 et n° : “ Calixtus who worked for the agrandisement of the house of Burgundy, wanted to protect its representative in Spain, Alfonso VII, agains both Aragon and, if necessary, the boy's mother, Urraca ” ; Stroll, M., *Calixtus II (1119-1124): A pope born to rule*, Leiden, 2004, p. 255-267.

29 Boissonnade, P., “ Les relations des ducs d'Aquitaine avec les états chrétiens d'Aragon et de Navarre (1114-1137) ”, *Bulletin de la société des antiquaires de l'Ouest*, 3^e série, 10 (1934), p. 264-316, à la p. 295.

30 Lacarra de Miguel, J. M., “ Los Franceses en la Reconquista y Repoblación del valle del Ebro en tiempos de Alfonso el Batallador ”, *Cuadernos de Historia de España*, 47-48 (1968), p. 65-80 ; Lacarra de Miguel, J. M., “ A propósito de la colonización 'franca' en Navarra y Aragón ”, *Annales du Midi*, 65 (1953), p. 331-342.

31 Castets, F., *Turpini Historia Karoli Magni et Rotholandi*, Montpellier, 1880, chap. V.

32 Cette localisation assure le succès économique de l'institution monastique bénédictine et le développement des activités commerciales nées autour du gué fluvial. L'origine du monastère remonterait à un passé légendaire, mais la liste des abbés préparée par la *Gallia Christiana* ne va pas au-delà de 1060 : aux XII^e et

Selon les moines, Charlemagne avait octroyé ces bénéfices lorsqu'il alla combattre les païens en terre ibérique³³ : le diplôme soi-disant carolingien est bien entendu un faux fabriqué au XI^e siècle mais son contenu s'avère néanmoins très intéressant du point de vue historique et littéraire³⁴.

Ce document, qui ne reporte que la date de l'année où il fut délivré, situe la donation au moment où Guillaume " apud Ispaniam ad erroris culturam destruendam tetendisset ", tout en ajoutant que le duc aurait octroyé ces bénéfices " divina adveniente inspiratione ". Il ne contient donc aucune référence à un pèlerinage, pas plus qu'à une pénitence spirituelle imposée par Calixte II, mais fait précisément allusion aux croisades. L'eschatocole du document ajoute à cela qu'un certain nombre de *hujus privilegii visores et auditores* présents à Saint-Jean de Sorde validèrent le document avec le duc aquitain : aucun nom de noble ou d'aristocrate n'y figure, mais parmi ceux-ci, on compte les abbés de *Sancti-Johannis Angeliacensis* et de *Sancti-Petri Maliacensis*, soit Henri de Saint-Jean-d'Angély et Pierre de Maillezais.

Le premier, *dominum Aenricum, religione et nobilitate insignitum*³⁵, était le rejeton d'une noble famille bourguignonne liée aux maisons d'Aquitaine et d'Angleterre. Mary Stroll suppose qu'Urraca pourrait bien l'avoir connu précédemment : soit en 1104-1105 quand Henri aurait effectué un voyage en Espagne³⁶, soit en tant que possible " parent " de Calixte II (et donc aussi de son ancien mari Raymond de Bourgogne)³⁷. Helene Tillmann³⁸ qui, sur ce point rejoint l'ancien historien Jean Besly³⁹ et la chronique de Peterborough, le qualifie de fils naturel de Guillaume IX et donc de cousin d'Henri I^{er} d'Angleterre, de Philippe I^{er} d'Angleterre, de Philippe II d'Angleterre et de Philippe III d'Angleterre et du pape Calixte II. Orderic Vital nous

XIII^e siècles, le patrimoine du monastère couvrait une vaste zone allant de Divielle (*Dei-villa*) et Cagnotte à Larreule, Sauvelade (*Silva-lata*), Lahonce et Arthous (cf. Raymond, P., *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean de Sorde*, Paris-Pau, 1873, p. 158). Le *Guide du pèlerin* nous parle longuement de cette localité, mais utilise des termes très peu élogieux pour l'endroit et ses habitants : " naute nequiter gaudent, captis mortuorum spoliis " : cf. *Le guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle*, texte latin du XII^e siècle, Vielliard, J. (éd.), Mâcon, 1938, p. 20.

33 Voir López Alsina, F., " Diego Gelmírez, las raíces del *Liber Sancti Jacobi* y el *Códice Calixtino* ", dans *O século de Xelmírez (Santiago de Compostela, 18 al 20 de noviembre de 2010)*, F. López Alsina et al. (éd.), Santiago de Compostela, 2013, p. 301-386 (snotamment. p. 324-325).

34 Cf. López Alsina, F., " La prerrogativa de Santiago en España según el *Pseudo-Turpin*: ¿Tradiciones compostelanas o tradiciones carolingias? ", in *El Pseudo-Turpin. Lazo entre el Culto Jacobeo y el Culto de Carlomagno* (Actas del VI Congreso Internacional de Estudios Jacobeos), coord. K. Herbers, Santiago de Compostela, 2003, p. 113-129.

35 Voir Clark, C. (éd.), [*The*] *Pet[erborough] Chronicle 1070-1140*, Oxford, 1958, note relative à l'année 1127, p. 49 ; *Eadem*, " This ecclesiastical adventurer: Henry of Saint-Jean d'Angély ", *English Historical Review*, 84 (1969), p. 548-60; Constable, G. (éd.), *The Abbey of Cluny. A Collection of Essays to Mark the Eleven-hundredth Anniversary of its Foundation*, Munster, 2010, p. 347-349; Marchegay, P. ; Mabille, E. (édd.), *Chronicon Sancti Maxentii Pictavensis*, Paris, 1869, p. 410, notice relative à l'année 1091.

36 Giordanengo, G., *Geoffroy de Vendôme. Oeuvres*, Paris, 1996, doc. n° 55, p. 98. Dans une lettre de 1104-1105, Geoffroy nie que l'on aurait attendu que Henri " Hispania rediret " pour régler le litige entre l'abbaye charentaise et l'évêque de Saintes autour de l'île de Flay.

37 Stroll, M., *Calixtus II (1119-1124)*, op. cit., p. 256-257.

38 Tillmann, H., *Die Papsitlichen Legaten in England bis zur Beendigung der Legation Gualas (1218)*, Bonn, 1926.

39 Besly, J., *Histoire des comtes de Poitou, et duc de Guyenne*, Paris, 1647, p. 191 et 212-213.

assure que “ rex Henrico ” était “ cognato suo ” ; l'*Anglo-Saxon Chronicle* lui attribue le titre générique de “ king’s kinsman ”. Jean Richard a pu démontrer que sur ce point les anciens historiens se trompaient en précisant que Henri fut cousin et non pas fils du plus ancien troubadour⁴⁰.

Si nous ignorons le degré de consanguinité qui l’unissait au pape et à la très haute aristocratie européenne, ses liens de parenté extraordinaires étaient par ailleurs acceptés par ses contemporains et ses relations nous sont confirmées tant par sa carrière fulgurante dans l’Ordre de Cluny que par les démarches diplomatiques qui lui furent confiées par trois pontifes, mais aussi, passant du macrocosme au microcosme, par les efforts de Guillaume pour favoriser son élection en tant qu’abbé et par les rapports ininterrompus entre les deux hommes, comme en attestent les chartes.

D’abord moine et prieur à Cluny, Henri⁴¹ fut pendant une brève période évêque de Soissons. À partir de 1103, il devint abbé de Saint-Jean-d’Angély : la *Chronique de Saint-Maixent* nous parle beaucoup de lui et de sa carrière fulgurante. À en croire la *Chronique de York*, au cours de l’été 1119, il aurait d’abord été envoyé auprès de l’archevêque Ralph de Canterbury par le pape⁴² qui l’aurait chargé, une fois revenu de la croisade espagnole, d’une mission durable en Angleterre consistant à collecter le denier de Saint-Pierre, une fonction qu’il aurait exercée de 1123 à 1127⁴³. Il aurait assisté à la diète de Gloucester du 2 février 1123 au cours de laquelle Guillaume de Corbeuil fut élevé à la dignité d’archevêque de Canterbury. En 1127, il aurait été nommé abbé de Peterborough⁴⁴ : les sources soulignent négativement ses ambitions et le peu d’intérêt qu’il aurait porté aux affaires de son abbaye dont il abandonna le gouvernement en 1131⁴⁵ pour réintégrer le Poitou, mais juste à temps pour être chassé par le duc Guillaume X de son abbatiat de Saint-Jean-d’Angély et pour mourir peu de temps après.

Les détails de son élection de 1104 nous confirment l’excellente qualité de ses rapports avec son cousin le duc-troubadour. En 1103, le décès du précédent abbé donna lieu à un “ contentio inter Cluniacenses et Angeriacenses de eligendo successore ” et Guillaume intervint dans l’affaire au même moment que les évêques les plus importants du Poitou⁴⁶.

Les ducs d’Aquitaine étaient liés à l’abbaye de Saint-Jean-d’Angély par d’anciennes et solides relations, comme en témoignent les donations et les bénéfices octroyés

40 Richard, J., *Histoire des comtes de Poitou*, Paris, 1903, t. 1, p. 494 n° 1.

41 Sur les carrières des moines clunisiens, voir la thèse de Hunt, N., *The Cluniac Order under Abbot Hugh* (1049 - 1109), Univ. of London, 1958; et surtout Constable, G., *The Abbey of Cluny*, cit., p. 81-111, a-b-c ; p. 179-190 ; a-b, p. 231-232 ; p. 347-348.

42 *Hugh the Chantor, The history of the church of York, 1066-1127*, G. Johnson (éd.), Edinburgh 1961, p. 63.

43 Schelling, B., *Guido von Vienne, op. cit.*, p. 440-441, n° 266 ; et p. 535, n° 165.

44 Knowles, D. et al., *The Heads of Religious Houses: England and Wales, I, 940-1216*, Cambridge, 1972, p. 59-61 et 252-253.

45 Selon d’autres historiens, il fut nommé à la tête de l’établissement monastique en 1123.

46 Voir *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa*, Sammarthan, D. ; Piolin, P. (éd.), Paris 1716-1865, t. II, coll. 1065-1066.

en faveur de l'institution religieuse : c'est ce que Guillaume IX fit à l'occasion de l'élection du nouvel abbé⁴⁷, et ce qu'il avait fait aux alentours de 1100 et encore à l'occasion de son départ pour la Terre Sainte lorsqu'il accorda à l'établissement monastique les droits sur une serve, une certaine Sénégonde Canilla, en précisant que cela était effectué *in signum suae antiquae dilectionis*⁴⁸. Cette relation très étroite est attestée par un certain nombre de chartes, dont quelques-unes rédigées peu de temps avant le départ des deux personnes vers Al-Andalus⁴⁹. Les liens entre le duc et Henri de Saint-Angély furent donc suffisamment solides pour traverser au moins un quart de siècle : pourquoi alors les deux n'auraient-ils pas pu être les délégués du pape en Espagne⁵⁰ ? Ancien prieur clunisien, Calixte II pourrait avoir envoyé Henri, probablement proche de Ponce de Melgueil, à l'Ouest ibérique précisément en raison de ses relations avec Guillaume IX ? Nous n'en sommes pas tout à fait certains, mais le souverain pontife avait rencontré les délégués de Diego Gelmírez dans le même créneau temporel de son entrevue avec Guillaume IX⁵¹ ; Calixte venait de recevoir une lettre de la part d'Alphonse VII qui était peut-être un faux, mais qui néanmoins ne manqua pas de produire " a deep impression on the pope ", par laquelle le jeune neveu du pape révélait que Diego Gelmírez " was plotting to deprive him oh his kingdom and asked his uncle to come to his aid " ⁵² : il ne serait pas étonnant que l'ancien cardinal aurait décidé de dépêcher en terre ibérique des légats en qui il avait confiance justement parce qu'ils avaient été choisis parmi ses parents. Enfin, retenons qu'entre mai et août 1120 l'abbé Henri aurait joué le rôle de l'envoyé spécial de Calixte II plutôt que celui d'un simple accompagnateur de Guillaume IX : d'autant plus que l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély constituait le second centre le plus important du réseau clunisien aquitain et un puissant appui pour toute politique pontificale dans les Pyrénées⁵³.

Finalement, ajoutons un détail qui n'est pas de moindre importance lorsqu'on connaît les liens entre le chansonnier du plus ancien troubadour et la production littéraire de l'école ligérienne. Ayant entretenu une importante correspondance épistolaire avec Geoffroy de Vendôme⁵⁴ et Yves de Chartres⁵⁵, il ne serait pas surprenant que Henri aurait pu faire le pont entre le plus ancien troubadour et le " cercle de la Loire " ⁵⁶.

47 Voir, par exemple, Musset, G., *Cartulaire de Saint-Jean d'Angély*, Paris 1901, cc. 426 et 427 (t. 2, p. 137-140). Parmi les souscripteurs des deux actes figure *Alderdis comitissa*, la mère du duc aquitain. Voir aussi l'acte 491 (*ibidem*, t. 2, p. 157-158).

48 *Ibidem*, t. 2, doc. 420, p. 82-83.

49 Voir la charte du 21 mars 1120 du cartulaire de Saint-Jean d'Angély (*ibidem*, t. 2, Annexe, ch. 13, p. 181-182).

50 Schelling, B., *Guido von Vienne*, *op. cit.*, p. 457 et nn.

51 Biggs, A. G., *Diego Gelmirez*, *op. cit.*, p. 149.

52 *Ibidem*, p. 150.

53 Foulon, J.-H., *Église et réforme au Moyen Âge. Papauté, milieux réformateurs et ecclésiologie dans les Pays de la Loire au tournant des XI^e-XII^e siècles*, Brussels, 2008, p. 329 et n° 146.

54 Voir Giordanengo, G., *Geoffroy de Vendôme*, *op. cit.*, cc. 55, 57, 65, 66, 136, 138, 149.

55 Voir *Lettres d'Yves de Chartres*, G. Giordanengo (éd.), éd. électronique TELMA (IRHT), Orléans 2017, c. 233 (<http://telma.irht.cnrs.fr/chartes/yves-de-chartres/notice-acte/21171>).

56 Foulon, J.-H., *Église et réforme au Moyen Âge*, *op. cit.*

Le second religieux clunisien évoqué dans l'acte de Saint-Jean de Sorde fut l'abbé de Saint-Pierre de Maillezais⁵⁷, un autre monastère de l'*Ecclesia Cluniacensis* d'Aquitaine. Il devait se prénommer Pierre, du moins si l'on s'en tient aux propos du chanoine Lacurie. Selon cet historien, qui fut l'auteur d'une ancienne *Histoire de Mazeillais*, un abbé prénommé Pierre serait disparu en 1117 et un prieur anonyme aurait assuré l'administration de l'abbaye pendant les "treize ans" qui suivirent ; le chanoine ajoute que "rien ne porte à soupçonner une autre cause à cette vacance que le schisme entretenu par Gérard d'Angoulême et le duc Guillaume"⁵⁸. La charte délivrée à Saint-Jean de Sorde contredit en partie ces affirmations, en particulier celle qui a trait au moment de la disparition de l'abbé nommé Pierre, par contre elle confirme la reconstitution de la liste des recteurs maillezais établie par dom Jean Becquet : désigné abbé après la mort de son prédécesseur Geoffroy, Pierre aurait donc régi la fondation religieuse à partir de 1100⁵⁹ et il aurait gouverné au moins jusqu'en 1120. La première charte qui relate le nom de son successeur remonte par ailleurs à 1130. Les sources nous confirment en revanche des donations octroyées par Guillaume IX en faveur de Maillezais : vers 1100, par exemple, il concéda à l'institution monastique les alleux de Fenouillet⁶⁰ et vers 1105 il intervint en faveur de la restitution de l'église de Mouzeuil à l'abbaye⁶¹.

Bien qu'intégrée dans le réseau clunisien, Maillezais s'efforça, en vain, de s'affranchir de l'emprise de l'ordre des moines noirs ; toutefois en 1101, grâce à l'autorité du pape et de l'évêque de Poitiers, Cluny réussit à imposer son pouvoir⁶² tout en confiant au centre religieux aquitain la gestion des affaires régionales. En Bas-Poitou, son réseau d'appui ecclésiastique se limita aux plus proches prieurés et dont les prieurs (ou archiprêtres) figurent dans les actes aux côtés de l'abbé.

Les relations entre l'abbé Pierre et le duc poitevin furent elles aussi des plus étroites, à tel point que le moine participa, avec Guillaume IX, à la croisade de 1101 en Terre

57 Sur cet établissement, voir le volume collectif, *L'abbaye de Maillezais. Des moines du marais aux soldats huguenots*, Rennes, 2005. Voir aussi Arnauld, Ch., *Histoire de Maillezais depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Niort-Paris, 1840 ; Marchegay, P., "Fragments inédits d'une chronique de Maillezais", *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2 (1840), p. 148-168 ; Halphen, L., "L'histoire de Maillezais du moine Pierre", *Revue historique*, 99 (1908), p. 290-297 ; Crozet, R., "Maillezais", Congrès archéologique de France, La Rochelle, 1956, Paris, 1957, p. 80-96 ; Delhummeau, L., Notes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Maillezais, Paris - Luçon, 1961-1965 ; Becquet, J., "Le coutumier clunisien de Maillezais", *Revue Mabillon*, 55 (1965), p. 1-31 ; Camus, M. - T., "L'abbatiale Saint-Pierre de Maillezais", in Congrès archéologique de France, 151^e session, Vendée, 1993, Paris 1996, p. 161-181 ; Pon, G., "La dévastation de l'abbaye de Maillezais (v. 1225-1232) par Geoffroy II de Lusignan, dit Geoffroy à la Grand'Dent] [avec éd. et trad. du texte de la Devastacio, BNF lat. 4892, fol. 207-210]", *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 5^e sér., 12 (1998), p. 223-311 ; Pierre de Maillezais, *La fondation de l'abbaye de Maillezais*, Chauvin Y. (†) et Pon, G. (eds.), Labande, R. (†) (dir.), La Roche-sur-Yon, 2001.

58 Lacurie, (abbé), *Histoire de l'abbaye de Maillezais*, Fontenay-le-Comte 1852, p. 32.

59 Becquet, J., "Le coutumier clunisien", *op. cit.*

60 Poitiers, Médiathèque François Mitterrand, ms. 479, mss. dom Fonteneau, vol. XXV, fol. 41.

61 Besly, (J.), *Histoire des comtes, op. cit.*, Preuves, p. 464.

62 Voir l'acte qui se lit dans le ms. Poitiers, Médiathèque François Mitterrand, ms. 381, fol. 128.

Sainte⁶³. Pierre pourrait donc avoir suivi le seigneur poitevin en 1120 en obéissant à une fidélité féodale bien établie, mais les deux devaient aussi partager la même idéologie de croisade et s'inséraient dans un même réseau politique international⁶⁴.

Pour son voyage ibérique, Guillaume pouvait donc faire fond sur les *potentes* de l'aristocratie religieuse clunisienne aquitaine, sur l'encouragement et le soutien direct du pape Calixte II, et sur un groupe d'alliés et de familiers constitué de guerriers imbus de l'esprit de croisade, mais aussi de moines accoutumés depuis longtemps aux subtilités de la diplomatie et des relations intellectuelles. Cette double compétence était d'ailleurs nécessaire au vu de la situation dans les terres d'outre-Pyrénées.

S'étant rendu en Espagne " à la fin de l'hiver 1119-1120 " ⁶⁵ ou plutôt, comme nous l'imaginons, entre avril et mai 1120, Guillaume se trouvait parmi les vainqueurs sur le champ de bataille à Cutanda le 17 juin.

Le 26 février 1120, Diego Gelmírez avait obtenu que Calixte II déclare Saint-Jacques-de-Compostelle siège archiépiscopal : la bulle atteste que le pape prit la décision " at the petition of Alfonso VII, Hugh of Porto, Pons of Cluny and the other whom he had consulted " ⁶⁶, autant dire les représentants les plus importants du parti papal. La décision de Calixte soulevait d'ailleurs Diego de la nécessité de s'assurer toujours la bienveillance royale comme cela avait été le cas dans les années précédentes si bien que, fait important, une semaine plus tard, le 4 mars 1120, par la bulle *Egregiae memoriae* le pontife romain fit une nouvelle fois part de sa préoccupation pour le destin de son neveu Alphonse Raimundez : le jeune roi devait être rétabli dans les droits que sa mère lui avait soustraits⁶⁷.

Quant à Urraca, elle espérait probablement profiter de la question aragonaise pour la guerre de frontière et de l'expédition d'Alphonse le Batailleur contre les musulmans pour récupérer les territoires de la Castille orientale perdus au profit du roi d'Aragon dans les années 1110-1112⁶⁸.

63 Une reconstruction très fouillée des rapports entre les ducs d'Aquitaine et la fondation bénédictine se lit en Refalo, S., " Les ducs d'Aquitaine et l'abbaye de Maillezais (vers 970-vers 1100) ", in *L'abbaye de Maillezais: Des moines du marais aux soldats huguenots*, Rennes, 2005, disponible sur Internet à l'adresse : <<http://books.openedition.org/pur/18542>> (d'où est tirée notre citation).

64 Par exemple, ce fut à la suite de son expérience en Terre Sainte que Baudric de Bourgueil adressa à Pierre de Maillezais aux alentours de 1107 deux lettres, dont une introductive à son *Historia Iherosolimitana*, en lui demandant de lire son œuvre et de lui donner son avis. Les rapports de Baudric avec la famille de Pierre remontent à loin, l'évêque *dolensis* ayant déjà échangé des lettres avec Gaufred, oncle et prédécesseur de Pierre, et le clerc ligérien ayant failli écrire l'histoire de la vie du parent de l'abbé maillezaïs. Le texte de l'épître est disponible dans *The Historia Ierosolimitana of Baldric of Bourgueil*, Biddlecombe, St. (éd.), Woodbridge – Rochester, 2014, p. 121-124.

65 Boissonnade, P., *Du nouveau sur la Chanson de Roland*, Paris, 1923, p. 50-51.

66 Biggs, A. G., *Diego Gelmirez, op. cit.*, p. 155 (le détail des événements précédents p. 148-155).

67 Jaffé, P., *Regesta pontificum Romanorum: ab condita Ecclesia ad annum post Christum natum MCXCVIII*, Lipsiae 1885-1888, t. 1, n. 6828.

68 La reine fût une figure d'envergure dans le panorama politique, non seulement ibérique, de l'époque qui a fait objet d'études très poussées : voir par exemple Gordo Molina, Á., " Conflicto de mujer, de reina y de mito histórico: Urraca I de León en primera y tercera persona ", *Estudios de Historia de España*, Vol. XVII, (2015) ; Gordo Molina, Á. ; Melo Carrasco, D., *La reina Urraca I (1109-1126). La práctica del concepto de imperium legionense en la primera mitad del siglo XII*, Gijón 2018.

À la mi-avril 1120, la reine se déplaça à Astorga, vers la fin du mois elle se rendit aux Asturies et de là elle s'en alla vers l'ouest, en Galice. Le 17 juin de la même année, Urraca émit en faveur de l'église de Braga une charte soussignée par Diego Gelmírez, Alphonse Raimundez, par les comtes Rodrigue Vélaz et Alphonse Núñez⁶⁹: à cette époque, elle devait donc se trouver dans les régions occidentales de son royaume et devait peut-être avoir reçu la reconnaissance de sa souveraineté de la part du jeune Alphonse Enríquez et de ses principaux partisans parmi les nobles portugais⁷⁰.

Pour soutenir ses ambitions, la reine avait besoin d'argent : elle vendit un temple romain à l'évêque et au chapitre d'Astorga pour un lingot et 2 083 sous ; le 6 août 1120 en Galice orientale, elle souscrivit à une donation en faveur du monastère de Samos, une libéralité qui fut récompensée par la somme de 10 marks d'argent et 700 sous⁷¹. La charte fut confirmée par l'archevêque de Compostelle et les évêques de Lugo, Mondoñedo, Orense et Tuy, ainsi que par un grand nombre de magnats séculiers de Galice. Pendant ce même voyage, elle accorda au comte Suero Bermudez et à l'église d'Oviedo des dons " propter servicium ", peut-être une compensation pour une vente précédente non honorée. Son bienfait particulièrement généreux à l'égard de l'église cathédrale de Santiago, et qu'elle justifia " propter imminetia bella ", fut largement compensé par des contre-dons⁷².

C'est dans cette atmosphère sombre et inquiétante que l'on vit resurgir la rumeur d'une conspiration qu'Urraca aurait mis sur pied pour se saisir de l'archevêque Diego⁷³. L'HC rapporte ainsi la suite des événements :

Aiebant enim quod regina dolose machinaretur captionem vel necem archiepiscopo, si posset. Regina tamen, quibuscumque modis poterat, se talia nec molitam fuisse nec voluisse asserebat. Tunc ut nebulam, que inter se et archiepiscopum erat, funditus removeret, precibus supplicare cepit archiepiscopum, adhibitis sibi adiutoribus Henrico abbate sancti Ihoannis de Angeliaco et Stephano Cluniacensi camerario magne scientie atque auctoritatis viris. Per hos regina pacis confederationem inter se et archiepiscopum reformari anhelavit. Sciebat enim quod, nisi per archiepiscopum, Gallicie regnum nullatenus habere poterat. Propterea

69 Ruiz Albi, I., *La reina doña Urraca (1109-1126), cancellería y colección diplomática*, León, 2003, doc. 114.

70 Fletcher, R. A., *St James's Catapult. The Life and Times of Diego Gelmírez of Santiago de Compostela*, Oxford, 1984, p. 145-146.

71 Ruiz Albi, I., *La reina doña Urraca, op. cit.*, doc. 115.

72 Fletcher, R. A., *St James's Catapult, op. cit.*, p. 145-146.

73 Sur les rapports, souvent très tendus, entre les deux cf. Portela Silva, E. ; Pallares Méndez, M.C., " La Reina Urraca y el Obispo Gelmírez: Nabot contra Jezabel ", *Lucensia: miscelánea de cultura e investigación*, 33 (2006), p. 231-240; Portela Silva, E., *Diego Gelmírez (c. 1065-1140): el báculo y la ballesta*, Madrid, 2017 ; Gordo Molina, Á. ; Melo Carrasco, D., " Urraca I e a governança feminina: uma análise das representações sociais na Península Ibérica medieval ", *Historia*, 396 (2018), p. 91-118.

B. Reilly a affirmé que " she never returned to or sought the secondary role of spectator again " (*The kingdom of León, op. cit.*, p. 46).

tam per se quam per predictos coadiutores quam per alios satagebat, quatinus archiepiscopi patrocinio nequaquam careret. Horum atque aliorum, supplicationibus interpositis, archiepiscopus regine precibus condescendit. In praesentia itaque ac testimonio abbatis Angeliacensis atque camerarii Cluniacensis, qui tum temporis Compostelle aderant, regina concordie fedus cum archiepiscopo stabiliendo sanxit et se ei fidelem et amicam coram predictis testibus fore spondit⁷⁴.

L'HC, qui nous rapporte le point de vue de Diego⁷⁵, révèle qu'une fois accusée de vouloir capturer le prélat de Compostelle et dans le but de mettre un terme aux incompréhensions avec l'archevêque, Urraca aurait fait appel à une procédure de composition⁷⁶. Elle choisit comme intermédiaires *Henrico abbate Sancti Ihoannis de Angeliaco* et *Stephano Cluniacensi camerario magne scientie atque auctoritatis viris* : les deux " tum temporis Compostelle aderant ". Pourquoi ce choix ? Pourquoi s'adressa-t-elle à deux moines clunisiens ? Et que faisaient-ils là ?

Le premier a été identifié comme étant ce même Henri de Saint-Jean-d'Angély qui fut ami et compagnon de Guillaume IX, mais qui était ce *Stephanus camerario* ? L'HC le décrit comme un homme " magne scientie et auctoritatis iuris " qui, en qualité de *camerarius*, fut également responsable des finances de l'ordre bourguignon. Son nom est Étienne Geret de Cluny et figure dans plusieurs chartes⁷⁷. Il fut un précieux collaborateur financier du pape en vertu de ce que Franz Neiske appella le " wichtige Rolle innerhalb der päpstlichen Finanzverwaltung " assumé par Cluny⁷⁸. Selon Biggs et Neiske, entre 1119 et 1120, Étienne qui était originaire de Besançon, joua un rôle fondamental dans les négociations précédant la concession à Diego de la dignité de métropolitain : l'HC relate effectivement qu'une importante somme d'argent et de nombreux cadeaux envoyés par l'évêque de Saint-Jacques de Compostelle au pape Calixte en 1119 furent transportés par les moines du prieuré clunisien de Carrión de los Condes à l'abbaye de Morlaas où ils furent pris en charge par

74 HC II, XXIX.

75 Sur ce point, voir López Alsina, F., Diego Gelmírez, " Las raíces del *Liber Sancti Jacobi* ", *op. cit.*; *Idem*, " La posición de la Iglesia de Santiago en el siglo XII a través del Códice Calixtino ", in *El Códice Calixtino y la música de su tiempo*, Santiago de Compostela, 2001, p. 23-42. Moins spécifiques, mais utiles, voir les contributions de " Los Tumbos de Santiago de Compostela y las relaciones con el Pontificado ", in *Erinnerung, Niederschrift, Nutzung: das Papsttum und die Schriftlichkeit im mittelalterlichen Westeuropa*, Herbers, K. ; Fleisch, I. (éd.), Berlin - New York, 2011, p. 137-170; *Idem*, *El Papado, la Iglesia leonesa y la basílica de Santiago a finales del siglo XI*, Santiago de Compostela, 1999.

76 Un examen des sources historiques relatives à Urraca se trouve dans le Travail de Master de Colinas González, A., *La reina Urraca a través de las fuentes históricas. El nacimiento de un estigma real*, Universidad Nacional de Educación a Distancia, 2019.

77 Pour *Stephanus camerarius* cluniacense en Espagne, voir Reglero de la Fuente, C. M., *Cluny en España. Los prioratos de la provincia y sus redes sociales (1073 - ca. 1270)*, León, 2008 : pour ce qui est de " Enrique, abad de Saint-Jean d'Angély ", p. 209, 354, 608 ; pour " Stephanus camerarius cluniacense en Espagne ", p. 209, 354, 607, 608, 609, 623 ; pour " Esteban Geret, monje de Cluny, hermano de Dalmacio Geret ", p. 607.

78 Neiske, F., " Das Verhältnis Clunys zum Papsttum ", in Constable, G. ; Melville, G. ; Oberste J. (éds.), *Die Cluniazenser in ihrem politisch-sozialen Umfeld*, Münster, 1998, p. 279-320, et p. 308.

Étienne⁷⁹. Au cours des négociations, seulement une petite partie de cette somme fut remise à Calixte, le reste ayant été confié à l'abbé de Cluny pour qu'il en assure la garde. Après l'accord du pape, un nouvel envoi d'argent aurait eu lieu et cette fois aussi, des moines de Cluny se seraient chargés de l'affaire. On comprend dès lors pourquoi l'HC parle d'Étienne comme du " Calixti pape camerarium " ⁸⁰. D'autant plus qu'à la suite de la réconciliation (éphémère) entre Calixte II et l'abbé Pontius, Cluny fut désignée comme *camera(m)* et *asseda(m)* du pape, c'est-à-dire qu'elle devint une sorte de ministère des Finances du Saint-Siège.

Le *Stephanus* qui intervint dans la dispute en qualité de conciliateur ne constitue donc qu'une seule et même personne avec le *camerarius* du pape et celui dont nous parlent les chartes clunisiennes : Beate Schilling nous en parle comme " des päpstlichen Kammerers Stephane " et, avec l'abbé Henri de Saint-Jean-d'Angély, " des von Calixt mehrfach als Boten verwendeten " ⁸¹.

La délégation monastique qui suivit les négociations de paix entre Gelmírez et Urraca était donc constituée de personnalités qui représentaient autant Cluny que le pape Calixte et qui eurent des contacts, parfois très étroits, soit avec le parti épiscopal léonais soit avec le duc d'Aquitaine.

Manifestement, en Espagne, les prestiges de Cluny et de son abbé Pons de Melgueil n'étaient pas en cause, bien au contraire : les intermédiations du sacristain de Carrión de los Condes, Bernard, et d'Étienne Jureth de Cluny, notre *camerarius*, sont là pour nous le confirmer⁸².

L'HC précise par ailleurs les conditions imposées à Urraca pour obtenir la conciliation : la reine dut promettre d'être *fidelis amica* de Diego ; de lui donner *totius Gallaeciae dominium* ; sur ses ordres, Arias Pérez, Fernando Yáñez, Bermudo Suárez, Juan Diaz et les autres magnats de Galice rendirent hommage (*hominium*) à l'évêque se plaçant avec leurs biens sous sa seigneurie (*dominio*). Ils reconnurent le prélat comme " hunc dominum, hunc patronum, hunc regem, hunc principem, salva fidelitatem regine " ⁸³.

79 HC II, X-XI et XVI ; Bernard, A. ; Bruel, A., *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, Paris, 1894, p. 428 n° 4074 (1142) ; Biggs, A. G., *Diego Gelmírez, op. cit.*, p. 157 et *passim*.

80 Sur ce point, voir HC II, X-XI et II, XVI ; Jordan, K., *Zur päpstlichen Finanzgeschichte im 11. und 12. Jahrhundert*, in *Idem, Ausgewählte Aufsätze zur Geschichte des Mittelalters*, Stuttgart, 1980, p. 85-128, p. 108-109, et 122 et suivants. (avant *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, 25 (1933/34), p. 61-104) ; Jürgen, S., " Cluny und die Anfänge der apostolischen Kammer ", *Studien und Mitteilungen zur Geschichte des Benediktinerordens und seiner Zweige*, 63 (1951), p. 45-66 (P. 59) ; *Idem*, " Untersuchungen zur kurialen Verwaltungsgeschichte ", *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, 11 (1954), p. 18-73 (P. 56 et suivantes) ; Vones, L., *Die 'Historia Compostellana' und die Kirchenpolitik des nordwestspanischen Raumes 1070-1130. Ein Beitrag zur Geschichte der Beziehungen zwischen Spanien und dem Papsttum zu Beginn des 12. Jahrhunderts*, Köln – Wien, 1980, p. 330, 388 ; Stroll, M., *Symbols as Power. The Papacy following the Investiture Contest*, Leiden, 1991, p. 6 et 19.

81 Schelling, B., *Guido von Vienne, op. cit.*, p. 457 et n° 358.

82 HC, II, X, p. 238-241 ; II, XVI, p. 252-253 ; II, XLIV, p. 295-296. Voir Cantarella, G. M., *Principi e corti. L'Europa del XII secolo*, Torino, 1997, p. 144.

83 HC II, XXIX.

Rien n'y est dit en revanche sur Alphonse Raimundez, mais il est légitime de penser qu'il fut un objet de discussion pendant les entrevues qui précédèrent la conclusion du pacte : non seulement le jeune roi allait continuer à régner au-delà du Duero, mais les droits dont il disposait en vertu de l'accord de Sahagun de 1116 allaient être renouvelés, voire élargis. L'HC ne fait pas non plus allusion à la famille Traba, ce qui expliquerait pourquoi le diplôme octroyé par Urraca en faveur de l'église de Saint-Jacques le 13 juin ne fut souscrit par aucun membre de ce groupe parental. Cependant, il convient de mentionner un autre fait significatif : parmi les *signa* de ceux qui rendirent hommage à Diego en vertu du nouvel accord, figurent les noms de quatre aristocrates qui, par le passé, avaient été en conflit avec Pedro Froilaz (et aussi, il est bon de le préciser, avec Diego). Le nouveau statut de Diego en tant que "seigneur de Galice" était d'ailleurs manifestement destiné à diminuer l'autorité de Pedro Froilaz qui jouissait de la dignité de comte de Galice depuis 1109, si bien que très peu de temps après l'accord de 1120, le fils du comte Pedro, Fernando Pérez de Traba, prit les armes contre Diego. En conclusion, tout porte à croire qu'en 1120 –comme cela avait été le cas en 1114 et 1116– la reine ait essayé d'affaiblir la position politique de Diego en le séparant de ses alliés Traba⁸⁴.

Le profil humain et monastique d'Étienne, le caractère très "clunisien" des interventions de Henri de Saint-Jean-d'Angély et de Pierre de Maillezais, témoins, à divers titres, de la réconciliation entre Gelmírez et la reine Urraca à Compostelle ; le rôle de courrier (et de responsable financier) assumé par les moines clunisiens de San Zoilo de Carrión de los Condes ; les déclarations de l'HC constituent un paradigme circonstanciel d'une certaine solidité et nous amènent à supposer qu'un véritable réseau social et religieux entoura Guillaume IX lors de son voyage et en soutint l'action en terre ibérique. Nous disposons de très peu de certitudes concernant les relations entre le duc et la haute et très haute aristocratie de l'Ibérie du Nord, mais la documentation que nous venons d'examiner nous incite à entrevoir une familiarité plus profonde que celle que nous avons jusque-là pu supposer.

Dès lors, nous sommes en condition de nous interroger sur l'influence que ce réseau international pourrait avoir exercée sur l'ancrage clunisien en Galice et sur l'achèvement de son implantation le long du Chemin de Saint-Jacques.

Nous y voyons une confirmation à notre hypothèse selon laquelle en raison de son lien de parenté avec Calixte II et à la suite de leur entrevue de en 1119 ; en raison de sa présence aux événements dramatiques qui se déroulèrent entre le printemps et l'été 1120 ; en raison de son action envers Urraca et du soutien qu'il garantit au futur Alphonse VII de León et Galice; Guillaume IX agit, du moins après 1119, en tant que partisan du front clunisien en Espagne. Ce qui rejoint bien l'idée de Jane Martindale, à savoir que Guillaume n'aurait jamais coupé les ponts avec la politique comtale traditionnelle envers les fondations religieuses : l'ampleur du

84 Biggs, A. G., *Diego Gelmirez, op. cit.*, p. 162-162.

soutien, en termes de subventions, qu'il garantit aux maisons clunisiennes et son action à Compostelle nous le confirment⁸⁵.

De quelle façon Guillaume fut-il impliqué dans un tel processus de paix ? Henri de Saint-Jean-d'Angély et le *Stephanus camerarius* de Cluny devaient offrir une garantie suffisante, aux yeux de la reine et de Diego, pour la réalisation de leurs objectifs respectifs, mais une expression de l'HC nous pousse à supposer que l'ancien troubadour ait eu une certaine mainmise sur l'issue de ce processus. En effet, selon l'HC, on s'accorda pour que, dans le cas où la reine aurait décidé de ne pas respecter ces termes de paix, les deux moines :

Domino Pape, abbati Cluniacensi, episcopis, regibus atque principibus terre tante federis seriem tanteque prodicionis abhorrendum facinus proclamarent, et universos regine, utpote tanti federis violatrici, infesto facerent⁸⁶.

Cette formule nous confirme que *Stephanus* et Henri étaient aussi bien les intermédiaires de ce pacte que les garants, et qu'aux yeux des deux parties, ils représentaient le pape, l'abbé de Cluny, les évêques, les rois et les puissants. La formule de gage est topique des chartes de résolution de conflits, mais la liste des *potentes* qu'elle nous livre n'en est pas moins indicative : si les deux religieux jurèrent d'intervenir auprès de rois et d'évêques, du pape et de la haute aristocratie, c'est qu'ils agissaient en leur nom, et puisqu'ils étaient là parce qu'envoyés par les personnes (ou du moins par certaines d'entre elles), auprès desquelles ils auraient dû intervenir. Nous sommes d'avis que l'HC nous dévoile l'identité de ceux qui avaient œuvré en faveur d'une pacification. Bien que l'on ne trouve aucune référence à Guillaume, sa présence à Compostelle au cours de ces semaines de la mi-été 1120, ses relations étroites, comme nous l'avons vu, avec au moins un des deux moines clunisiens, ses liens avec Urraca et Calixte II, pourraient faire penser qu'il figurait parmi les garants de l'entente. Par ailleurs, le silence des sources sur ce point représente un contre-argument de poids. Examinons donc la question.

Après la victoire sur les troupes musulmanes, le duc aquitain était resté auprès d'Urraca avec laquelle il avait voyagé dans les terres d'Aragon, de Navarre, de León, de Galice et, peut-être, aussi au Portugal (s'il suivait la reine dans ses déplacements vers l'extrême ouest de la péninsule). Le nom de Guillaume figure à côté de celui d'Urraca dans la charte par laquelle la souveraine, de retour à León, le 21 août 1121, fit don à Cluny de l'église de San Nicolas à Villafranca, dans la partie occidentale du diocèse d'Astorga, sur le chemin de pèlerinage vers Compostelle⁸⁷. Le transfert

85 Martindale, J., " *Cavalaria et Orgueill: Duke William IX of Aquitaine and the Historian* ", in Harper-Bill, C. ; Harvey, W. R. (éd.), *The Ideals and Practice of Medieval Knighthood*. Papers from the Third Strawberry Hill Conference 1986, Woodbridge, 1988, p. 87-116.

86 HC II, XXIX.

87 Ruiz Albi, I., *La reina doña Urraca*, op. cit., doc. 116.

ayant été signé par l'archevêque de Tolède, les évêques de León et d'Astorga, le comte Pedro González et son frère Rodrigo, Reilly suppose que la charte ait été établie près de León et non à Villafranca⁸⁸. Dans tous les cas, le *Stephanus camerarius* qui fit office de médiateur entre Diego et la souveraine galicienne soussigna lui aussi cette donation dont il fut peut-être aussi l'inspirateur. Cette libéralité s'inscrit dans le cadre d'une intense campagne diplomatique de la reine : aux alentours du mois d'août⁸⁹, Urraca effectua une donation à l'église de Burgos qui fut confirmée par le primat de Tolède, les évêques de León et d'Oviedo, ainsi que par Jimeno López et son frère, Pierre, le señor de Saldaña⁹⁰. La charte n'est datée que de l'année mais on y mentionne le Dominique Falcón de Burgos qui confirma le legs d'Urraca à Cluny du 21 août que nous venons d'évoquer⁹¹.

L'HC nous informe qu'au cours de ces mêmes semaines, des tensions surgirent entre l'archevêque et la reine, peut-être à la suite de la décision d'Urraca de sceller un accord de paix avec Alphonse au lendemain de Cutanda. Bernard Reilly situe cette pacification entre juillet et août 1120, en ajoutant que les anciens époux renouvelèrent l'entente de 1117 : c'est d'ailleurs ce qu'on peut déduire aussi d'une deuxième charte privée de 1120, " IIII kalendas ianuarii, feria .IIII.a luna .VI. Quando Aldefonsus rex fecit pacem regina Castellana, et quando ipse rex et comes Pictavensis caperunt Calataiu "⁹². La nouvelle dut se répandre très rapidement si Guillaume IX y fait allusion dans la lettre qu'il adressa à Diego Gelmírez, où il informe le prélat que "relatum est enim mihi quia rex et regina pacificati sunt et, ut eum perdant, confoederati "⁹³. Voici le texte complet de la missive :

De amicitia G. ducis Aquitaniae, et de caeteris. G., Dei gratia dux Aquitanorum, Jacobitano archiepiscopo, gloria et honore coronari. Prudentiam vestram nolo lateat quia regina nihil omnium quae coram vobis et, ut scitis, se facturam mihi promisit, exsecuta est ; quare repatriare festinavi. In reditu autem ad vos venire et vobis loqui non

88 Bernard, A. ; Bruel, A., *Recueil des chartes*, op. cit., t. 5, p. 301-302. Reilly, B. F., *The Kingdom of León-Castilla*, op. cit., p. 149 et n° 99, s'appuie sur un document privé du 22 août, rédigé par le notaire royal Juan Rodríguez et confirmé par les évêques de León, Oviedo et Palencia (AHN, Clero, carp. 1591, n° 16 [non vidi]).

89 Reilly, B. F., *The Kingdom of León-Castilla*, op. cit., p. 49 et n° 99.

90 *Ibidem*, p. 149, et n° 101 pour d'autres références bibliographiques.

91 Sur ce document voir aussi Dorado, B., *Compendio histórico de la ciudad de Salamanca*, Salamanca, 1776, p. 102.

92 DERRVE, p. 532.

93 À l'égard des lettres insérées dans la HC et de leur statut de sources historiques voir Galindo Romeo, P., *La Diplomática en la "Historia Compostelana"*, Madrid, 1945 ; Gomes, M. J., "Una cuestión de género: las cartas de la reina Urraca en la historia compostelana", dans *Cartas de mujeres en la Europa medieval. España, Francia, Italia y Portugal* (siglos XI-XV), Madrid, 2018, p. 281-297 (très riche en bibliographie spécifique). Pour une critique au point de vue diplomatique, voir Montaner, A., " Ficción y falsificación en el cartulario cidiano ", *Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, 19 (2006), p. 327-357 ; *Idem*, " Historicidad medieval y protomoderna: lo auténtico sobre lo verídico ", *e-Spania* [en ligne], 19 octobre 2014 ; pour une réflexion plus générale sur ces sources, Molina, J. R. ; Toledo, A. O. de, " La imprescindible distinción entre texto y testimonio: el CORDE y los criterios de fiabilidad lingüística ", *Scriptum digital. Revista de corpus diacrònics i edició digital en Llengües iberoromàniques*, 6 (2017), p. 5-68.

ausus fui, tum ipsius reginae, tum regis Aragonensis metu ; quod aegre passus sum. Nunc autem pervigilem vestri curam, quem multum diligo, quod re ipsa experiri poteritis, qui omnes quos Hiberia continet vestri ordinis dignitate et potentia praecellitis, rogo ut Dei primum et mei gratia, et quia justum est, reginae filium sustentetis et defendatis, et ne exhaeredetur faciatis. Relatum est enim mihi quia rex et regina pacificati sunt et, ut eum perdant, confoederati. Nunc igitur aeternam gloriam vobis in orphano illi opitulando acquirite, et de hoc ipso cum Petro Gallaeciensi comite et omnibus praedicti pueri amicis loquimini ; et si communicato nostri et eorum consilio eum defendere volueritis, laudo ut in manu vestra et custodia remaneat. Si autem evidentia vestra viderit eum nec refugium nec auxilium illud habere posse quomodo securus sit et in honore, amicitiam vestram supplex deprecor, ut eum mihi navigio mittere satagatis. Ego enim, si vixero, ut avi sui haeres sit faciam. Quare de duobus istis, scilicet, utrum eum manu tenebitis et protegetis, donec veniam, an, audito illorum quos dixi consilio, videns non bonum eum apud vos esse, mihi mittendum disponetis, scripto mihi citissime resignate. Vigeat dignitas et probitas vestra⁹⁴.

Le message n'est pas daté, mais en raison de la formule de salutation " Jacobitano archiepiscopo ", il ne saurait être antérieur au 26 février 1120, date à laquelle Calixte II conféra la dignité de siège métropolitain à Saint-Jacques de Compostelle ou au 4 mars 1120, le jour de la promulgation de la bulle *Egregiae memoriae*⁹⁵. On pourrait repousser cette limite de quelques mois jusqu'à la cérémonie solennelle d'investiture qui eut lieu vers la fin de l'année en raison du retard de l'arrivée du légat pontifical, mais l'HC nous assure que le 25 juillet 1120, à l'occasion de la publication des décrets calixtins, Diego reçut le titre d'archevêque. D'ailleurs, l'HC copie la lettre à la suite de l'abrégé du Concile à Compostelle qui eut lieu en janvier 1121 et de la notice du Concile de Sahagun d'août 1121, ce qui pourrait indiquer que ces deux événements constituent le *terminus ante quem*. Malgré cela, nous sommes convaincus, en plus de certains détails textuels que nous évoquerons ci-après, que la rédaction de la missive remonte aux mois de juin - août 1120⁹⁶.

Mais par avant, tout examen de la lettre nécessite qu'on s'interroge sur son origine et sur son état de conservation : pourquoi Guillaume écrivit-il à Diego et est-ce que l'HC conserve ou non l'intégralité du texte de la lettre du duc ?

94 HC II, XXXIV; Boissonade, P., " Les relations des ducs ", *op. cit.*, p. 298 ; Gordo Molina, Á., " Urraca I, 'praeparatio', revueltas y diplomacia. Labores de una reina en el contexto sociopolítico del reino de León en la primera mitad del siglo XII ", *Studi medievali*, 54 (2013), p. 177-232.

95 Jaffé, P., *Regesta pontificum Romanorum*, *op. cit.*, n° 6828 ; López Ferreiro, A., *Historia de la Santa A. M. Iglesia de Santiago de Compostela*, Santiago de Compostela 1901, t. 4, p. 8.

96 López Ferreiro, A., *Historia de la Santa*, *op. cit.*, t. 4, p. 8, n° 1.

Pour ce qui est de la première question, Anselm Biggs a avancé l'hypothèse que Guillaume ait écrit à l'archevêque en réponse à une lettre que Pedro Froilaz lui aurait adressée : “ Count Pedro Froilas had written to Duke William IX of Aquitaine and to Clementis, widow of Count Robert II of Flanders, that Urraca might be expected to do injury to her son in order to prevent Galicia from becoming independent ”. Le texte de la lettre de Guillaume ne suffit pas à lui seul pour confirmer une telle hypothèse : il y est dit, en effet que *de hoc ipso cum Petro Gallaeciensi comite et omnibus praedicti pueri amicis loquimini*. Un peu plus loin, en revanche, le duc fait référence au *consilio eorum*, une formule ambiguë qu'il est possible d'interpréter comme une allusion soit à un colloque soit à un échange épistolaire. Venons-en à l'examen de cette missive.

Notons qu'en respectant l'intégrité du texte de la lettre et en délaissant uniquement les parties jugées peu dignes d'intérêt (en particulier dans le préambule et le protocole final), l'HC nous a consigné un texte d'un grand intérêt historique. Dans les lignes introductives, Guillaume signale au prélat galicien que la reine n'a pas honoré ses promesses. Dans le deuxième bloc de texte, Guillaume IX prévient Diego Gelmírez de ne pas avoir pu le rencontrer à cause des manœuvres politiques de la reine et du roi d'Aragon. Troisièmement, Guillaume rassure l'archevêque en lui confirmant son appui et son soutien, afin qu'il n'abandonne pas ses espérances de couronner Alphonse VII. Dans la quatrième partie du texte, Guillaume relate à Diego des bruits qui courent à l'égard d'un accord entre le monarque d'Aragon et Urraca (le même pacte que nous venons d'évoquer). Enfin, Guillaume informe l'évêque d'avoir discuté avec le comte Pierre, un des grands aristocrates du royaume léonais : ils recommandent qu'Alphonse reste sous la surveillance et la garde de l'archevêque. Ou bien que Diego envisage d'envoyer le jeune souverain auprès de Guillaume en Aquitaine par bateau. Si Guillaume survit, telle est la conclusion du duc aquitain dans sa lettre, il se battra pour qu'Alphonse soit couronné ; si, en revanche, Diego ne veut, ou bien ne peut pas, accepter de suivre son conseil, alors Guillaume se soumet aux choix du prélat tout en lui garantissant son aide.

L'épître est à certains endroits un peu évasive, mais elle touche nombre de questions intéressantes. D'abord, Guillaume y déclare son intérêt pour l'avenir d'Alphonse Raimundez, ce qui nous confirme que le duc avait assumé “ the responsibilities of a kinsman for his nephew ”⁹⁷. Le duc poitevin y exprime aussi sa loyauté envers l'archevêque de Compostelle, ce qui, par-delà de la formule diplomatique et de courtoisie, pourrait indiquer que Diego cultivait des doutes par rapport à la fidélité du seigneur aquitain et que le duc visait à le rassurer de ses intentions : d'ailleurs, entre la mi-juin et la fin août, Guillaume avait été l'hôte de la reine, ce qui n'était pas pour tranquilliser l'archevêque. S'il en est ainsi, la lettre pourrait avoir été écrite dans les semaines qui précéderent l'emprisonnement de Diego.

97 Reilly, B. M., *Saint-James catapult*, op. cit., p. 144.

Dans sa lettre, Guillaume dénonce aussi le fait qu'Urraca n'ait pas respecté les promesses faites à Guillaume et à Diego : les trois s'étaient donc rencontrés et avaient scellé des pactes.

Ces références à l'ambiguïté d'Urraca sont-elles à placer parmi les allusions au topos tout médiéval de la femme ambiguë et trompeuse ? Rien ne nous le fait penser, bien que Guillaume parle de la facilité avec laquelle la souveraine change de position et d'avis politique, le ton et les contenus de la lettre nous persuadent plutôt que le duc fasse directement référence aux changements de positions et d'alliances qu'en effet la reine ne ménagea jamais dans le but de renforcer son pouvoir. L'ambivalence d'Urraca est entièrement diplomatique : nous n'y apercevons aucune trace de ce misonéisme culturel médiéval qui transparaît ailleurs dans l'*Historia*.

Dans la lettre, Guillaume ajoute qu'il n'a pas osé désobéir à la consigne d'Urraca et d'Alphonse Le Batailleur de ne pas rencontrer Diego : le comte aquitain nous informe ainsi qu'il a dû se défendre des soupçons d'Alphonse roi de Castille et qu'il a été obligé d'affronter la reine et les grands de Galice à ce sujet. À ce moment-là, les relations entre Urraca et le roi aragonais devaient être assez étroites et la souveraine n'avait pas encore emprisonné Diego.

Quelle était, en revanche, la teneur de la promesse qu'Urraca avait faite à Guillaume et à Diego et qu'elle n'aurait pas voulu respecter ? Il y est fait référence aux dispositions et aux engagements prévus dans l'accord établi avec l'intermédiation de Henri et *Stephanus* ? Il est difficile d'apporter des réponses scientifiquement rigoureuses, mais c'est ce que nous supposons.

La situation politique était d'ailleurs assez embrouillée. Urraca, veuve, était la seule héritière du trône de León et de Galice dont elle aurait voulu assurer la couronne à son fils, le jeune Alphonse Raimundez, né de son mariage avec Raymond de Bourgogne le frère de Calixte II mort en 1107. Cela dit, les intérêts des différentes parties en jeu ne coïncidaient pas, ou du moins pas toujours : Alphonse le Batailleur voulait s'emparer des terres qu'Urraca avait héritées de son père. Cependant, si à long terme les projets de la reine et de son fils se rejoignaient, à court terme la situation n'était pas tout à fait la même, ce qui explique pourquoi le pape veillait de si près au destin du futur *imperator Hispaniae*. Quant à Diego Gelmírez, lui il veillait à ce que le trône des régions léonaise et galicienne soit préservé de l'expansionnisme aragonais et voyait d'un mauvais œil les manœuvres autonomistes de la reine. Finalement, dans ce scénario, les cartes étaient entre les mains du bloc piloté par le puissant comte Petrus Froilaz de Galice avec qui Guillaume dit avoir parlé dans sa missive et qui fut adversaire d'Alphonse le Batailleur et partisan, bien que d'une fidélité pas toujours inébranlable, aussi bien de la reine que de l'archevêque⁹⁸.

98 Sur Pedro Fróilaz de Traba et sa famille, voir Bishko, C. J., " The Cluniac Priors of Galicia and Portugal: their Acquisition and Administration 1075 ca.-1230 ", *Studia Monastica*, 7 (1965), p. 305-356 ; Pallares Méndez, M.C. ; Portela Silva, E., " Aristocracia y sistema e parentesco en la Galicia de los siglos centrales de la Edad Media: el grupo de los Traba ", *Hispania. Revista española de historia*, 53 (1993), p. 823-840 ; López Sangil, J. L.,

Il reste à examiner un dernier détail de la lettre de Guillaume, c'est à dire la partie où le duc se propose, au cas où aucun compromis ne soit trouvé et que la vie du futur souverain de Castille soit en péril, d'accueillir en Aquitaine le jeune Alphonse, lequel pourra rejoindre la France par la mer : " eum mihi navigio mittere satagatis ".

Guillaume visait certes, de cette façon, à renforcer la position du futur roi en le soustrayant à l'influence des mêmes personnes auxquelles, à l'exception près de Diego, il attribuait des attitudes inconstantes voire des choix politiques équivoques. Mais héberger en Aquitaine le fils d'Urraca et Raymond de Bourgogne n'était pas une action sans impact diplomatique : bien au contraire, elle présupposait des conséquences significatives sur le plan international et laisse entrevoir quelque chose des rapports entre le duc et les protagonistes de ces affrontements. On ne pouvait avancer une telle idée sans obtenir le consensus préalable de tous ceux, ou du moins de la plus grande partie de ceux qui soutenaient l'héritier du trône de Galice : à part bien évidemment celui de Calixte II, dont on a déjà vu l'intérêt qu'il portait envers les droits de son jeune neveu. Cela dit, la recommandation selon laquelle le voyage en Aquitaine devrait être effectué par bateau traduit aussi une certaine appréhension de Guillaume à l'égard de la position d'Alphonse le Batailleur qui contrôlait, directement ou par l'intermédiaire de ses alliés, les chemins des Pyrénées.

Une telle interprétation nous est également confirmée par la lettre qui précède dans l'HC, celle de Guillaume et qui fut écrite par Clémence, la comtesse douairière de Flandre, à une époque à peu près contemporaine de celle du duc d'Aquitaine : la dame demande à Diego Gelmírez des renseignements au sujet d'Alphonse Raimondez. Il importe de souligner que Clémence était la sœur du pape et, en tant que telle, elle était aussi la tante de Guillaume IX et du futur roi Alphonse VII. On a l'impression qu'en rapportant la missive dans son *Historia*, l'auteur de l'HC espérait mobiliser contre Urraca toutes les forces amies de l'archevêque galicien : Cluny, les grands d'Europe, le pape et le puissant réseau familial auquel appartenaient Calixte II et son allié l'archevêque Diego. Ce qui motive pareillement le choix, qui n'a rien d'anodin, d'opposer à l'action d'une reine l'avis, contraire, d'une autre femme, elle aussi de souche royale. Sans compter que le simple fait d'avoir copié ces lettres et d'en avoir inséré de nombreux extraits (sinon la quasi-totalité) à un endroit crucial de l'HC peut être interprété comme une tentative d'isoler Urraca de la communauté aristocratique sinon de la chrétienté.

La nobleza altomedieval gallega. La familia Froilaz – Traba, Noia, 2002 ; *Idem*, " La nobleza altomedieval gallega. La familia Froilaz-Traba. Sus fundaciones monacales en Galicia en los siglos XI, XII y XIII ", *Nalgures*, 4 (2007), p. 241-331 ; Reglero de la Fuente, C. M., *Cluny en España, op. cit.*, p. 171-175 ; Renzi, F., " Aristocrazia e monachesimo in Galizia nei secoli XII e XIII, la famiglia Froilaz-Traba e i cistercensi. Ipotesi di ricerca ", *Bullettino dell'Istituto Storico Italiano per il Medioevo*, 115 (2013), p. 209-228 ; *Idem*, " Donaciones, sepulturas y entrada en monasterio en Galicia en los siglos XII y XIII: El caso de la abadía cisterciense de Sobrado ", in *Œuvrer pour le salut: Moines, chanoines et frères dans la péninsule Ibérique au Moyen Âge*, De las Heras, A., et al. (éd.), Madrid, 2019, p. 123-139 ; sur les rapports de cette famille avec la littérature en langue romane voir Souto Cabo, J. A., *Os cavaleiros que fizeram as cantigas. Aproximación às orixens socioculturais da lirica galego-portuguesa*, Niterói – Rio de Janeiro 2008, dont les conclusions ne nous ont pourtant pas toujours persuadés.

Aux yeux du prélat de Saint-Jacques, Urraca avait d'ailleurs manqué à ses devoirs, car elle n'avait pas assuré l'accès d'Alphonse VII aux trônes de León et de Galice, empêchant ainsi la concrétisation du lien "grégorien" naturel qui devait réunir l'archevêché de Compostelle et le tenant de la couronne léonaise. Gelmiréz a toujours insisté pour que Rome reconnût la prééminence du siège galicien sur les autres églises occidentales principalement en raison de la dimension universelle du culte apostolique et de la diversité des lieux d'origine des pèlerins qui bénéficiaient de l'action apostolique de saint Jacques.

En dernier lieu, la lettre de Clémence de Flandre nous confirme le haut degré d'intervention, officielle et officieuse, de Calixte II dans les affaires espagnoles et de la lecture qu'on donnait des dispositions papales⁹⁹.

Le moment est venu de tirer nos conclusions et d'avancer notre hypothèse. Réconcilié avec la politique papale, sorti de sa situation d'excommunié, Guillaume IX aurait été convoqué par Calixte en vue de sa participation au concile de Reims en même temps que Diego Gelmiréz. Nous ne saurons probablement jamais si ce fut à cause d'une maladie qui aurait mis en péril sa vie, ou bien si ce fut l'interdiction de la reine qui empêcha le déplacement de Diego, mais quoi qu'il en soit, le voyage des deux personnalités vers la capitale de la Champagne n'eut pas lieu. Le duc aquitain, qui avait auparavant rencontré son parent Calixte II, se fit remplacer par son fils Guillaume X, tandis que Hugues, évêque de Porto, prit la place du prélat.

Ne disposant à ce jour d'aucun témoignage solide à cet égard, nous ne pouvons que supposer que Guillaume IX ait décidé de son déplacement à Reims justement en raison de l'absence de Diego : par contre, ce dont on est certain, c'est que quelques mois après la création de l'archevêché de Compostelle, une désignation qui fut suivie du renouvellement des dispositions papales à Diego en faveur d'Alphonse Raimundez, Guillaume partit pour la croisade en terre ibérique avec un groupe de guerriers et soutenu par une délégation de moines clunisiens aquitains, parmi lesquels se trouvaient de proches collaborateurs du pape Calixte. Le duc traversa les Pyrénées empruntant le chemin de Saint-Jacques et participa à la bataille de Cutanda ; il rencontra la reine Urraca ; il intervint dans les négociations en faveur

99 Schelling, B., *Guido von Vienne, op. cit.*, p. 457 : " Die Gegenleistung ließ auch nicht lange auf sich warten: Mitte Juni 1120 kam eine Einigung zwischen Urraka und Diego zustande, die dem Bischof von Compostella (auf Kosten Pedros Froilaz) weitreichende Rechte in Galizien, dem Päpstlichen Neffen aber die Fortdauer seiner Herrschaft im Gebiet jenseits des Duero sicherte. Die Regelung wurde unter Beteiligung des päpstlichen Kammerers Stephan und des von Calixt mehrfach als Boten verwendeten Abtes Heinrich von Saint-Jean d'Angély geschlossen. Sicher nicht zufällig hielt sich auch Herzog Wilhelm IX. von Aquitanien im Sommer 1120 in Spanien auf, wo er vielleicht an einem Kriegszug des Königs von Aragon teilnahm. Ob die Reise dem Herzog als Busse für die ihm auf dem Reimser Konzil vorgeworfenen ehelichen Vergehen auferlegt worden war, mag dahingestellt bleiben; jedenfalls war sie mit dem päpstlichen Auftrag verbunden, die Situation Alfonsos Raimundez vor Ort zu erkunden. Von der massiven offiziellen und inoffiziellen Intervention Calixts in die spanischen Verhältnisse zeugt schießlich auch ein in den Sommer 1120 zu datierender Brief Clementine von Flandern, der Schwester Calixts, der in die Compostelaner Bistumschronik inkorporiert wurde ".

de la paix entre Urraca et Diego ; il informa l'archevêque de ses déplacements et des bruits qui couraient à la cour royale sur les accords politiques entre la souveraine de León et le roi d'Aragon ; il se proposa – probablement en accord avec le pontife romain – d'accueillir en Aquitaine le jeune Alphonse Raimundez. Les documents nous informent que Guillaume se méfiait d'Alphonse le Batailleur puisqu'il proposa à Diego, au cas où on lui aurait confié le futur Alphonse VII de le faire voyager non pas par voie terrestre (les Pyrénées étaient surveillées par le roi aragonais et ses alliés gascons dont Guillaume semble se méfier), mais par bateau.

Sans impliquer directement le pontife romain, l'action de Guillaume en embrassa en réalité le point de vue et les intérêts, et appuya la réalisation du projet politique de Calixte II : à nos yeux le duc joua le rôle informel du délégué papal et de l'ambassadeur du Saint-Siège auprès des principaux acteurs de la scène politique léonaise et aragonaise.

Ce rôle explique tant la durée de son passage en terre ibérique que ses actions : il y arriva en tant que croisé, il y agit en tant que diplomate et conciliateur ; il y séjourna pendant suffisamment de temps pour nouer des relations assez étroites avec les élites du pays. En revanche, les sources ne mentionnent aucun contact que le duc aquitain pourrait avoir eu avec les personnalités ou les règnes d'al-Andalus.

En définitive, tout inscrit le voyage du comte dans les paramètres d'une mission diplomatique. Par contre, la présence dans la délégation de deux abbés très cultivés et d'intellectuels clunisiens tels que *Stephanus*, laisse imaginer que certains religieux et laïcs, politiques, diplomates et militaires, puissent avoir tiré un profit culturel de ce séjour.

Fecha de recepción / *date of reception* / data de recepción: 31-III-2022

Fecha de aceptación / *date of acceptance* / data de aceptación 18-IV-2022